



**EXPÉRIMENTER LA
SÉCURITÉ SOCIALE
DE L'ALIMENTATION
À SCHAERBEEK :
ÉVALUATION DU
PROJET BEES COOP**

Auteurs :
Jonathan Peuch
Francesca Monteverdi

REMERCIEMENT

Les deux auteurs remercient chaleureusement toutes les personnes sans qui ce projet n'aurait pas eu lieu, et toutes les personnes qui ont contribué activement à nous permettre de mener une évaluation rigoureuse et informée.

À la BEES coop, il s'agit au moins de Martin Raucent, Margherita Via, Quentin Christ et Bart Van Wynsberghe.

À EpiSol, il s'agit au moins de Carmen Sanchez, Fatima Hamri et Avan Izzat.

Au CPAS, il s'agit au moins de Valérie de Norre et Delphine Skida.

Dans le Comité de pilotage, Brigitte Grisar, Marie-Thérèse Coenen et Violaine Wathelet du Cabinet d'Alain Maron.

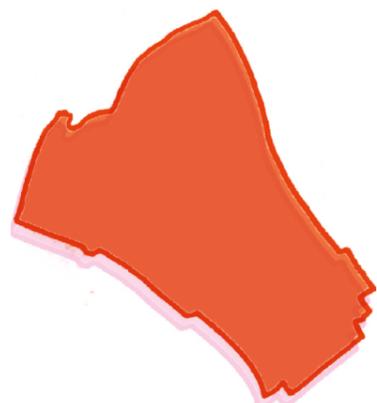
Nos remerciements sont redoublés envers les personnes participantes au projet qui ont acceptés de remplir anonymement les formulaires quantitatifs et, encore plus, à celles qui ont acceptées de s'entretenir directement avec nous : Andrzej, Argina, Barije, Christian, Emilie, Héroina, Léon, Marie-Christine, Marielle, Marguerite, Mimouna, Tahir, Zadain.

Chapeau bas et grand merci à Mathilde Mayen pour la mise en page et les illustrations.

DESCRIPTION DU PROJET

À Schaerbeek, 70 personnes, bénéficiaires du CPAS, ont touché pendant un an 150 euros par mois pour faire leur course à la BEES coop, dans le cadre d'un projet pilote de sécurité sociale de l'alimentation.

Cette phrase vous a déjà perdue ? C'est normal. L'objectif de ce rapport est double : vous faire comprendre tout ce qui se cache derrière ces mots, et vous partager les résultats de l'évaluation du projet.



“Schaerbeek” l'une des 19 communes de la Région bruxelloise. Sa population de 150 000 habitants en fait la deuxième de la Région, et la 5e de toute la Belgique. Le “bas” de Schaerbeek est pleinement intégré au “croissant pauvre”, le “haut” fait partie des quartiers les plus riches de la Région.



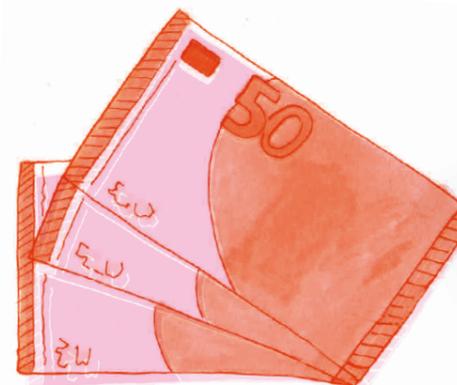
“BEES coop” un magasin coopératif ouvert en 2017 composé de 1500 coopérateurs, nourrissant ensemble environ 3000 mangeurs. C'est un “one-stop”shopping : on y trouve tous les produits nécessaires, alimentaires mais pas que. Les produits sont soigneusement choisis et de qualité, la marge est faible et les prix sont relativement bas. Les coopérateurs doivent prêter 2h45 de travail toutes les quatre semaines (les “shifts”) dans la coopérative pour accéder à ses avantages.



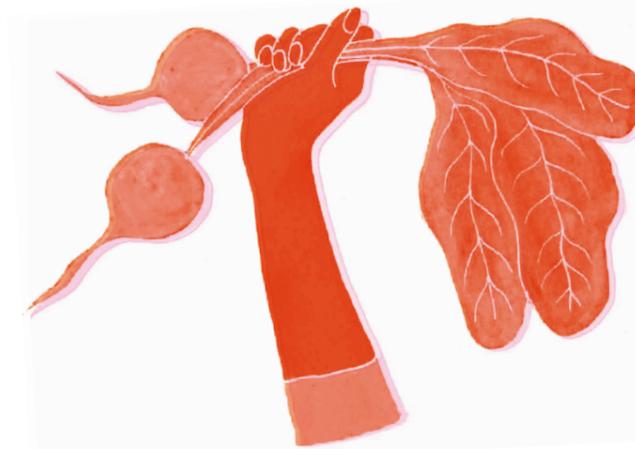
“Bénéficiaires du CPAS” des personnes sans emplois qui galèrent et sont venues chercher de l'aide auprès du Centre Public d'Aide Social (CPAS). 8% de la population touche le Revenu d'Intégration Social, soit pas loin de 10 000 personnes. À Bruxelles, 38,8% de la population court un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (statistique AROPE) en 2023. La durée de la situation financière insuffisante trace une distinction floue entre précarité (temporaire) et pauvreté (temps long).



“70 personnes” dans le projet pilote, les bénéficiaires étaient souvent des personnes âgées isolées, mais aussi des mamans solos. Elles ont été pré-identifiées par les assistants sociaux du CPAS mais aussi via Episol, une épicerie sociale issue du secteur de l'aide alimentaire. Les personnes n'avaient plus qu'à accepter, ou pas, de participer au projet. Elles devaient faire les shifts comme tout le monde, et la BEES coop a pris à sa charge la part coopérateur qu'il faut acquitter pour coopérer. Elles étaient génialement accompagnées par quelqu'un du CPAS (Valérie !) et quelqu'un de la BEES coop (Margherita !).



“150 euros par mois” le solde, mis à disposition par le CPAS via un financement de la COCOM, était transmis à la BEES coop. Les personnes n'avaient qu'à s'identifier avec une carte (comme toutes les autres coopératrices) pour se voir déduire leurs achats du solde. Si le montant n'était pas dépensé, le solde grossissait chaque mois. Tous les achats étaient possibles : alimentaires frais, vrac, alcool, produits d'hygiène, etc.



“Sécurité sociale de l'alimentation” (SSA) une proposition défendue entre autres par le Collectif de réflexion et d'action sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (CréaSSA). Elle consiste à s'inspirer de la sécurité sociale existante pour réaliser le droit à l'alimentation, c'est-à-dire garantir à tout le monde un revenu mensuel (de 150 euros) pour acheter des produits alimentaires durables, sains, socialement justes, localisés. Il s'agit d'un subside à la consommation, qui indirectement subventionne les entreprises et organisations s'inscrivant dans la transition des systèmes alimentaires (<http://collectif-ssa.be>).



“Projet pilote” la SSA est une proposition systémique, innovante, ambitieuse et porteuses d'incertitudes. De concerts avec des réflexions poussées et des études rigoureuses, les expérimentations sous forme de projet pilote permettent de tester les promesses et les limites de la proposition, mais aussi d'incarner une proposition abstraite avec des images, des mots et des personnes bien réelles.

Le présent projet pilote est le premier à aboutir en Belgique. D'autres sont en préparation ou en cours. Il en existe plus d'une dizaine en France (<http://securite-sociale-alimentation.org>)

La présente étude vise à répondre aux 4 questions suivantes :

- Quels ont été les effets du dispositif sur la consommation des bénéficiaires ?
- Quels ont été les effets du dispositif sur la situation sociale des bénéficiaires ?
- Quels ont été les effets du dispositif sur les structures porteuses du projet ?
- Quels enseignements peut-on tirer du dispositif par rapport au projet de SSA ?

Le contenu du présent rapport se base sur une méthodologie classique en évaluation d'impact de projet. Deux personnes ont été missionnées pour la réaliser, issues du CréaSSA : Francesca Monteverdi¹ et Jonathan Peuch².

Les bénéficiaires étaient divisés en trois cohortes :

- la cohorte CPAS 2022/2023 : 10 personnes âgées isolées
- la cohorte CPAS 2023 : 28 personnes âgées isolées
- la cohorte EPISOL : 15 personnes transitants de l'aide alimentaire classique au projet pilote SSA
- la cohorte MIRIAM, 17 mamans solos issus du CPAS

Au total, il y avait 70% de femme et 30% d'homme. 61% de personnes ayant plus de 65 ans. 42% de famille, et 58% de personnes seules.

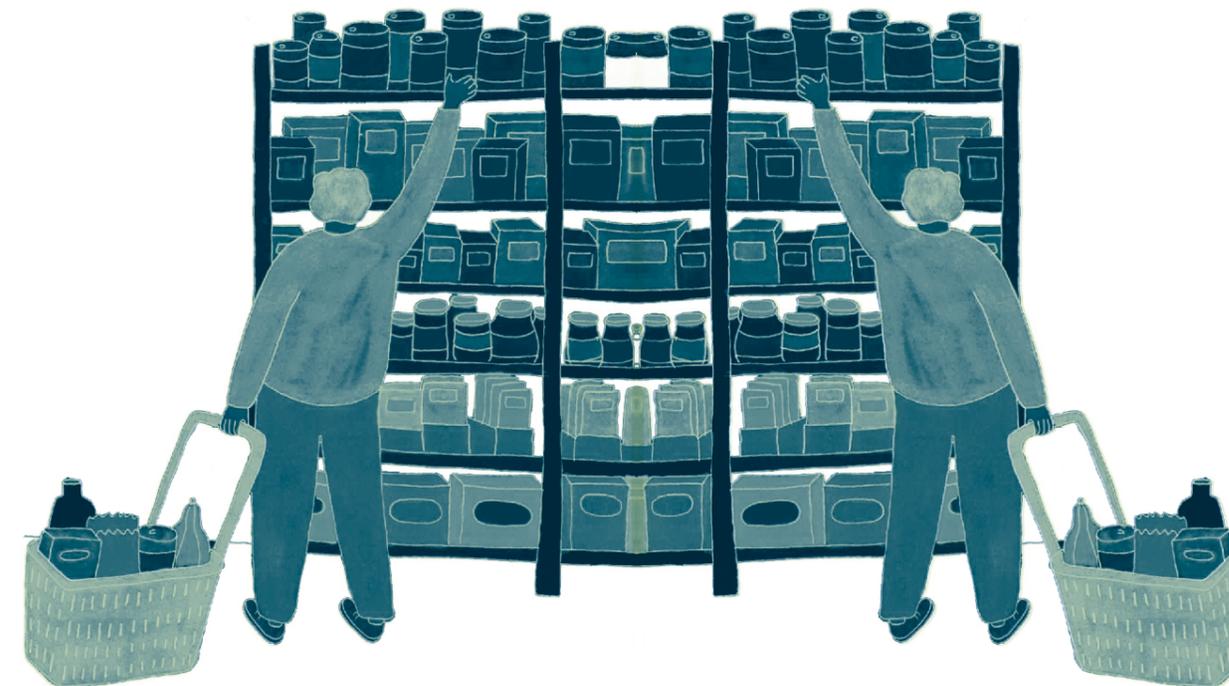
Une difficulté méthodologique est liée au fait que si la plupart des personnes sont entrées dans le projet pilote entre janvier et mars 2023, un groupe de 20 avait déjà commencé en 2022, et d'autres personnes sont rentrées progressivement au cours de l'année 2023, pour des raisons budgétaires. Nous avons choisi

de nous focaliser sur les personnes ayant bénéficiés de l'allocation mensuelle pendant toute l'année 2023. Les autres bénéficiaires nous apportent des éléments complémentaires, parfois éclairants, mais néanmoins considérés comme secondaire dans l'étude.

La méthodologie a principalement consisté à saisir finement quelles étaient les données nécessaires pour répondre aux questions posées. Puis à proposer un dispositif de recherche qui permet de collecter ces données, puis de le mettre en œuvre. Enfin, d'analyser les données aux vues des questions et de formaliser les réponses dans le présent document. Des réunions régulières ont eu lieu avec les porteurs de projet, y compris à l'occasion des comités de pilotage.

Une fois clarifiée les questions à poser, les étapes suivantes ont été mises en œuvre :

- en mars, un questionnaire quantitatif afin de dresser l'état de lieu a été distribué aux bénéficiaires, avec un taux de réponse de 84% (48 réponses sur 57 participants du projet)
- en mai puis en novembre, des entretiens semi-directifs avec un échantillon diversifié de 9 bénéficiaires issus des 3 cohortes, avec une attention particulière à l'évolution du discours dans l'intervalle³.
- en novembre, 2 entretiens supplémentaires de bénéficiaires en fin de projet
- des entretiens semi-directifs avec les trois porteurs du projet pilote : BEES coop, Cpas de Schaerbeek et Episol
- Un sondage envoyé aux salariés et aux supercoopérateurs de BEES coop
- Analyse des données quantitatives de consommation par catégorie de produits



- Analyse des données quantitatives concernant l'usage du solde monétaire par les bénéficiaires

Cette masse d'information a été traitée et analysée par les deux chercheurs afin de répondre aux questions posées. La suite de l'étude consiste à vous présenter ces données et les analyses.

Elle est divisée en quatre grandes parties, et organisés autour de préjugé qui sont souvent autant d'objection à une sécurité sociale de l'alimentation. Les trois premières exposent et discutent les effets du dispositif sur les bénéficiaires et les structures, puis la quatrième s'interroge sur les enseignements que le projet pilote peut apporter à la proposition d'une SSA plus large.

Préjugé 1 : "Les précaires mangent mal" et

Préjugé 2 : "l'alimentation de qualité, c'est trop cher". La première partie analyse les effets du dispositif sur la consommation des bénéficiaires. On y analyse les éventuels changements de consommation, comment l'argent a été dépensé, et la réception par les bénéficiaires du dispositif. Comment les bénéficiaires du dispositif se sont-ils adaptés ?

Préjugé 3 : "Inciter les précaires à bien manger

est de la violence symbolique". La deuxième partie interroge les effets du dispositif sur la situation sociale des personnes, principalement en termes de "sortie de l'isolement" et de "socialisation". La participation à la coopérative de la BEES coop a-t-elle été vécue comme une violence, ou comme une émancipation ?

Préjugé 4 : "l'aide alimentaire et les alternatives alimentaires s'opposent". La troisième partie interroge l'effet du dispositif sur les structures participantes, comment elles s'y sont adaptées, et de quelle manière ?

1 Francesca a un diplôme de master spécialisé en Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable (IPAD) de Montpellier Supagro et CIRAD, orienté à la construction et à l'évaluation des politiques publiques et projets innovantes dans l'alimentation durable. Elle est membre à titre personnel du collectif CréaSSA.

2 Jonathan a un doctorat en sciences juridiques de l'UCLouvain, et est l'une des chevilles ouvrières du CréaSSA dans le cadre de son travail de recherche et plaidoyer chez FIAN Belgium, une ONG promouvant le droit à l'alimentation.

3 Les 23 entretiens ont été enregistrés et retranscrits. Les questions posées sont annexées au rapport. A l'exception d'une personne qui a souhaité rester anonyme, toutes les autres ont accepté de jouer le jeu de l'évaluation.

EFFET SUR LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES BÉNÉFICIAIRES

Quelle était la consommation avant ?



Deuxième préjugé : l'alimentation durable, de qualité, c'est trop cher. Et si c'est trop cher, ce n'est pas pour les précaires, qui n'ont pas d'argent à mettre là dedans, et ont d'autres priorités. S'il est sans doute vrai que les prix des produits de qualité sont supérieurs à ceux des produits bas de gamme (dit aussi "low-cost"), le dispositif de SSA vise précisément à lever la barrière financière. Grâce au solde mensuel, le prix des produits est en partie levé. Que peut-on alors observer ?

Dans cette perspective, le fait de recevoir 150 euros par mois à dépenser dans une coopérative citoyenne, militant pour rendre disponible des produits de qualité socialement et environnementalement parlant, pourrait aller au contraire des convictions, des habitudes et des envies d'un public précaire (voir d'un public plus large).

Qu'est-ce que le projet pilote nous apprend à ce sujet ? Quels sont les effets déclarés et constatés sur la consommation des précaires ?

Penchons-nous pour commencer sur la consommation alimentaire des personnes concernées, qui constitue l'aspect le plus matériel du dispositif. Nous appelons consommation alimentaire les catégories de produits qui sont achetés. Leur agrégation correspond au régime alimentaire, c'est-à-dire à l'ensemble des produits achetés sur une durée longue. Il nous intéresse de savoir si les régimes alimentaires sont satisfaits au niveau identitaire, psychologique et culturel, et satisfaisant au niveau nutritionnel par rapport aux recommandations.

Pour connaître la consommation alimentaire des bénéficiaires avant le projet, nous avons eu recours à deux sources. D'abord, une enquête quantitative, qui a été remplie par l'ensemble des personnes qui étaient intégrées au projet au mois de mars 2023. Ensuite, des données récoltées lors des entretiens semi-directifs.

LES LIEUX DE CONSOMMATION

De manière générale, les bénéficiaires ne connaissaient pas la BEES coop. Sur les 48 réponses au questionnaire, seuls 6 disaient en avoir entendu parler, dont deux étaient déjà coopérateurs. Leurs achats alimentaires ont lieu dans une diversité de lieux. Ils se rendent dans les supermarchés harddiscounts (Aldi, Lidl, Colruyt), dans les supermarchés conventionnels (Delhaize, Carrefour, Colruyt), aussi dans les magasins spécialisés, notamment dans les boulangeries et charcuteries.

Des achats de dépannage sont effectués dans les épiceries de quartier. Les marchés de plein air sont aussi régulièrement fréquentés. Enfin, des magasins alimentaires spécialisés culturellement peuvent être mentionnés, notamment des magasins africains, polonais, ou proposant des produits halal. Bien rare (4 personnes sur 48) sont les personnes faisant des achats dans les magasins ou épiceries bio.

Il faut souligner que 62% ont bénéficié d'un appui de l'aide alimentaire durant les deux dernières années. C'est évidemment le cas de tous les participants issus d'Episol.

Si la pratique alimentaire des bénéficiaires n'est pas très différentes de la pratique alimentaire

moyenne en Belgique⁴, plusieurs éléments sont à souligner. D'abord, il y a une grande diversité de pratiques. Derrière le terme "précaire" se cache une multitude de vécues, de ressenties et de ressources. L'âge ou la composition du ménage, par exemple, parlent tout autant que le simple niveau de revenu pour comprendre une situation personnelle.

Comme pour tout le monde, la distance au magasin est très importante, d'autant plus si la plupart d'entre eux n'ont pas de voiture, ou peuvent avoir du mal à se déplacer, notamment les personnes âgées. On privilégiera alors les magasins les plus proches.

Il apparaît que le temps consacré à faire les courses et à cuisiner est très important, notamment dans le cas des familles avec enfants, et plusieurs enfants. Les personnes, et en particulier les mères de famille, jonglent entre les lieux, en fonction des promotions et des prix des produits, à la recherche du prix le plus bas ou du meilleur rapport qualité prix. La plupart passent beaucoup de temps à éplucher les dépliants des "toutes-boîtes" des supermarchés. Dans ce cas, elles peuvent faire de longues distances pour aller chercher un produit identifié.

Le premier préjugé "les précaires mangent mal": on entend souvent, lors de discussion à propos de la sécurité sociale de l'alimentation ou plus largement de la précarité alimentaire, que les personnes en situation de précarité mangent mal, mais surtout, mangent volontairement mal. On a tous le droit à son paquet de frites/chips/pâtisseries quotidien, à ses repas trop gras, trop salé, trop sucré; - mais si plaisant. Si on le veut, pourquoi pas ? Éventuellement, un peu d'éducation ne ferait pas de mal, étant entendu que nous vivons dans une société d'abondance dans laquelle les choix de consommation reposent sur les individus. Si on veut bien manger, on le peut. Il faudrait donc infléchir la volonté des précaires (ou des gens en général), avant que (ou plutôt que) de penser des mesures complexes.

⁴ Les sources sont immenses. Voir par exemple : Sciansano, Enquête nationale de consommation alimentaire, 2004 et 2014. Sciansano, Enquête de santé, 2013 et 2018. Peuch Jonathan, "Choisir" une alimentation nutritionnellement adéquate, l'insuffisante protection en droit européen de la consommation, thèse de doctorat, 2022. Cardon, Depecker, Plessz, Sociologie de l'alimentation, Armand Colin, 2023.

MOTIVATION À ENTRER DANS LE PROJET

Il nous semble important de souligner que le projet n'est pas perçu comme une pure aide financière, mais avant tout comme un moyen de se rapprocher de choses inaccessibles autrement : une nourriture de qualité, se sentir utile, socialiser. L'allocation financière n'apparaît pas souvent comme une fin en soi.

Sur les 48 répondant au questionnaire de départ, 23 ont nommé explicitement pouvoir accéder à une alimentation "naturelle", "bio" ou "saine".

26 ont nommé explicitement la volonté "d'être utile", de "travailler", de faire "quelque chose", d'acquérir "une expérience professionnalisante", faire "du bénévolat". "Je suis venue pour rendre service".

21 ont nommé l'opportunité de socialisation : "sortir de chez moi", "rencontrer de nouvelles personnes", "faire avec les autres", "resocialiser"...

10 ont nommé l'intérêt pour les "prix bas" et de "l'augmentation de budget".

Nous ne disposons pas de données très précises sur l'état du panier alimentaire moyen des bénéficiaires avant l'étude. Mais nous avons beaucoup appris sur leur rapport subjectif à l'alimentation.

Allait à l'encontre des préjugés concernant les précaires en général le fait que la très grande majorité d'entre eux accordent une grande importance à l'alimentation. Bien manger est ainsi perçu comme un luxe que le projet rend possible. Ce n'était pas l'envie qui manquait, mais les ressources financières. 100% des répondants disent vouloir acheter davantage de fruits et légumes de qualité. Voici des phrases que nous avons pu recueillir :

"J'aimerais, mais je n'arrive pas à manger sain".

"Je sais que bien manger est bon pour la santé, mais malheureusement je ne mange que ce que je peux".
"Je n'arrivais pas à manger sain, j'y arrive en venant ici [à la BEES coop]"

21 expriment le souhait de manger davantage de poisson, et place ce produit au centre de leur préférence alimentaire.

Le fait d'être âgé et d'avoir des problèmes de santé renforce la nécessité de faire attention à son alimentation. Plusieurs personnes ont évoqué des problèmes de surpoids ou d'obésité, de diabète, de thyroïde, cancer... ou ont évoqué une maladie chronique sans préciser laquelle. Éviter les pesticides a été un objectif soulevé par 4 personnes.

"Avec mon âge, je suis en train de découvrir les effets de l'alimentation sur la santé".

L'incapacité à pouvoir accéder à une alimentation suffisante en quantité, mais surtout en qualité et en suivant ses préférences génère de grande frustration et de souffrance. Celles-ci sont renforcées lorsque la santé dépend directement de son alimentation, et qu'il ne s'agit même plus de prévenir, mais de guérir. Pour les participants, un bon repas est équilibré, basé sur des fruits et légumes, composé de produits frais, de qualité, souvent avec un poisson ou une viande. 3 personnes sur 48 ont spécifié l'aspect culturel : pour eux, un bon repas est un repas traditionnel. Si le mauvais repas est constitué de pizza surgelé ou de fastfood, parfois c'est aussi simplement... l'absence de repas, le frigo vide. Nombreux sont ceux qui en sautent régulièrement.

Que ce soit pour des raisons de goût, de santé ou de budget, le non accès à une alimentation suffisante et choisie génère une détresse partagée et palpable.

LES BUDGETS CONSACRÉS

Il est difficile d'avoir une vision claire sur les budgets des ménages participant au projet. D'une part, il leur est difficile (comme à tout le monde) de mettre un chiffre sur les dépenses strictement alimentaires mensuelles. D'autre part, la variété des compositions de ménage rend difficile les comparaisons. Les budgets d'une famille nombreuse ont peu à voir avec ceux des personnes isolées. Il faut aussi distinguer les budgets des familles "complètes", surtout lorsque le second adulte travaille, et des familles monoparentales.

Sur les 43 participants qui ont répondu clairement à cette question du budget, 26 dépensent plus de 20% des ressources de leur ménage pour manger, sans compter les apports non monétaires de l'aide alimentaire. 11 dépensent entre 30 et 45% de leur budget dans l'alimentation. En comparaison, les Belges dépensent en moyenne entre 12 et 16% de ces dépenses en alimentation⁵.

10 personnes sur 48 réduisent de manière significative leurs dépenses alimentaires en fonction des factures ou des coûts de santé.

La plupart estime qu'une augmentation entre 25% et 50% de leur budget alimentaire actuel est nécessaire pour bien manger. Sept disent avoir besoin de doubler leur budget. Aucun estime avoir le budget nécessaire pour bien manger.

Une hausse du budget de 150 euros, telle que prévue par le présent projet, permettrait de combler la totalité du manque déclaré pour la moitié des ménages, et comble plus de 75% du manque déclaré pour les trois quarts des ménages.



⁵ Statbel, Enquête sur le budget des ménages en Belgique, 2023.



Quels changements ?

Les données concernant le changement de comportement par rapport à la situation initiale telle que décrite précédemment sont issues de deux sources. D'une part, les achats constatés en caisse au fil de l'année; d'autre part, des témoignages déposés lors des entretiens semi-directifs. Plusieurs éléments ont été partagés par la plupart des personnes lors des entretiens sur lesquels nous insistons ici.

LE SUCCÈS DES FRUITS ET LÉGUMES

L'élément peut être le plus marquant du projet a été la grande satisfaction du public d'accéder aux fruits et légumes de la BEES coop. A rebours des préjugés liés au manque d'éducation (ils ne savent pas l'importance des fruits et légumes pour la santé...) ou au manque de goût (ils n'aiment que le sel, les chips et le ketchup...), les bénéficiaires ont unanimement déclaré leur appétence pour ces produits frais. Les fruits et légumes présentent des saveurs incomparables avec les produits auxquels ils accèdent auparavant dans les supermarchés ou les marchés hebdomadaires. Autre avantage : ils se conservent bien plus longtemps que les produits de supermarché. Une qualité loin d'être négligeable, lorsque certains foyers ont des cuisines mal équipées.

"Ce que je fais maintenant et que je ne faisais pas avant, vous savez ce que c'est ? Acheter des légumes. Carottes,

courges, navet... Je découvre aussi des produits, des recettes. J'achète des tomates, aubergines, pour faire des ratatouilles." Barije

"Je n'ai pas de frigo branché chez moi. J'ai un congélateur mais ça ne sert. J'achète des produits qui n'ont pas besoin de frigo. Ça fait longtemps que j'ai ce problème." Marguerite

"There is lot of difference in the quality [compare to other shops], as for the noix de cajou. Here they are sweeter and cracker, croquant. Vegetable, fruit, vrac are all very good here. They [the shop] give lot of importance to that quality, and how to maintain it." Tahir

Et cerise sur le gâteau, même les enfants aiment les fruits et légumes de la BEES coop, là où ils délaissent ceux des supermarchés classiques. Cela fait toute la différence pour faire les collations à l'école par exemple, ou pour élaborer des repas équilibrés à la maison.

"A la BEES, je dois gérer moi même. Je peux choisir. Surtout les fruits, pour les enfants. Ils durent longtemps. La qualité reste même au bout d'une semaine." Anonyme

"Avant j'allais beaucoup à Lidl, Aldi, Cora. Mais maintenant j'y vais juste s'il y a une promotion avantageuse, parfois la lessive, la vaisselle... Ou les pommes de terre. Elles n'ont pas le même goût qu'à la BEES, mais pour faire des tortillas ou des tajines ça va. Les enfants préfèrent quand c'est des frites que ce soit de la BEES coop." Mimouna

L'insuffisance d'apport en fruits et légumes est constitutif des régimes alimentaires déséquilibrés. Seulement 15% de la population belge, toute catégorie sociale confondue, mange les 5 portions de fruits et légumes recommandées par l'OMS⁶. Permettre l'accès à ces produits est crucial pour promouvoir une vie en bonne santé et prévenir de nombreuses maladies extrêmement graves. Que les bénéficiaires du projet augmentent considérablement ces achats là est une avancée considérable pour la promotion de la santé et la réduction des inégalités sociales et de santé.

CES PRODUITS QU'ON NE TROUVE PAS

Il faut souligner que tous les produits ne suscitent pas un engouement comparable aux fruits et légumes. En effet, la viande apparaît comme chère, et d'autant plus si l'on compare avec les prix des boucheries aux environs, qui peuvent être de deux à quatre fois moins cher.

La qualité n'est évidemment pas la même. Cependant, ce constat est partagé même dans le chef des coopérateurs lambda, pour qui manger moins de viande, mais de meilleure qualité est souvent (sur base d'échanges informels). Ainsi, "la boucherie du coin" est généralement le second lieu d'achat alimentaire pour les bénéficiaires, après la BEES coop.

De nombreuses personnes avaient annoncé leur volonté d'augmenter leurs achats de poisson dans le questionnaire préliminaire. Toutefois, la BEES coop n'offre pas un grand choix de poisson, et cette volonté déclarée n'a pu être véritablement concrétisée.

Un préjugé serait que les produits "bio et locaux", et en particulier les fruits et légumes, ne correspondent pas aux habitudes alimentaires des personnes précaires, et a fortiori des personnes migrantes. Ce serait ainsi faire preuve de paternalisme stigmatisant que de chercher à "les forcer" à manger de tels produits. Sans prétendre régler toute la question, les témoignages éclairent d'une manière nouvelle cet aspect culturel.

La BEES coop présente en effet une grande variété de fruits et légumes, variété qui apparaît en suffisance pour satisfaire les bénéficiaires

6 Eurostat 2022, Daily consumption of fruits and vegetable in the EU, 2022.

du projet. Etant donné que les personnes sont libres d'acheter ce qu'elles veulent dans le magasin, la variété disponible est largement suffisante. Certes, certains fruits et légumes peuvent manquer à l'appel, et notamment des produits africains. Mais aucune des personnes interrogées ne s'en offusquent : elles savent que ces produits ne se trouvent que dans des boutiques alimentaires spécialisés, et très rarement dans les supermarchés généralistes.

"There is one thing, we cant find halal meat. Sometime they brought it. But it is all right because there is so many shops around. Also there is no Indian mangos. But if they had, all Indian and Pakistanis would come here!". Tahir

"Mais chez BEES il n'a pas tous les produits : le pain à tartinade par exemple, le pain déjà coupé." Anonyme

De manière plus étonnante peut-être, plusieurs témoignages ont souligné que, somme toute, les fruits et légumes de la BEES coop ressemblent bien plus à ceux qu'on peut trouver dans leurs pays d'origine (très variés), en terme de goût mais aussi par les aspects organoleptiques, qu'à ceux que l'on trouve en supermarché.

"Qualité des fruits et légume ? c'est bien, par exemple les oranges que j'ai acheté ici j'ai aimé parce que il y avait beaucoup de jus. C'est très bien." Marguerita

LES ACHATS OBSERVÉS QUANTITATIVEMENT

La BEES coop a enregistré les achats des bénéficiaires pendant toute la durée du projet. Nous les avons anonymisés, catégorisés et comparés aux achats des consommateurs lambda de la BEES. Les achats sont exemplaires nutritionnellement parlant, et invalidant complètement l'idée trop répandue que les gens doivent apprendre à bien manger. Les données montrent clairement que cela est dû à un

manque de priorisation et de moyen, pas à un manque de connaissance. Les deux graphiques présentent les produits achetés par les bénéficiaires pendant l'année 2023. Les chiffres indiquent que les produits les plus consommés sont en tête les fruits et légumes (22%), suivis par les fromages (13%) et les produits non-alimentaires (12%).

Graph 1 : Consommation alimentaire quantifiée par catégorie de produit, des bénéficiaires du projet comparés avec le panier moyen des consommateurs de la BEES coop.

Les données recueillies confirment les témoignages des personnes qui ont exprimé une consommation importante de fruits et légumes. Il y a aussi des produits pour les collations des enfants et les huiles occupent une place importante dans le panier. Les fromages sont aussi très appréciés par les bénéficiaires. On peut ainsi observer que le solde a été utilisé pour acheter des produits non-alimentaires tels que des cosmétiques, des produits de pharmacie et d'entretien pour la maison. En partie minimale pour des aliments pour animaux. Avec l'allocation, les personnes peuvent acheter tous les produits de BEES coop sans distinction. Il arrive que de temps en temps, les personnes achètent des produits cosmétiques pour se faire plaisir. Les produits d'entretien en vrac sont également très appréciés.

En comparant le panier moyen des bénéficiaires du projet avec celui des coopérateurs de BEES, on se rend vite compte qu'il n'y a pas de grandes différences. Une différence réside surtout dans la consommation d'alcool, qui est supérieure parmi les coopérateurs de BEES coop (6%) que parmi les précaires (3%). Les bénéficiaires achètent un peu plus de fruits, de légumes et de poisson, et un peu moins de produits en vrac par rapport au panier moyen de BEES coop. Il n'y a pas de grosses différences dans les achats de viande. Les prix restent un frein à l'achat, mais pas vraiment plus que pour les autres coopérateurs.

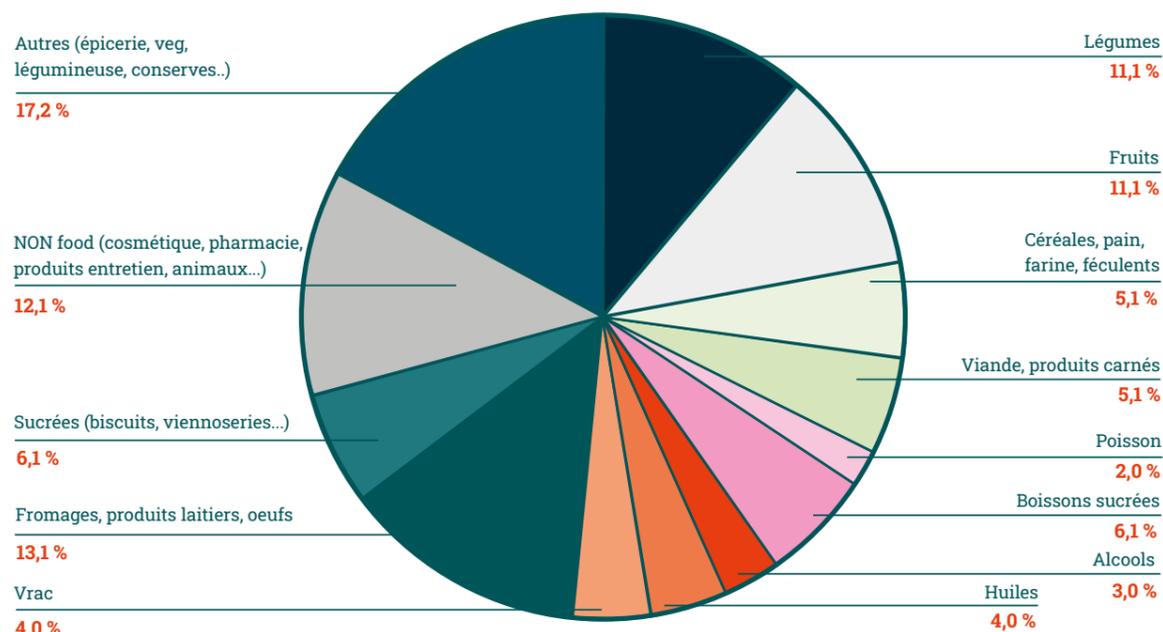
Enfin, nous avons comparé la consommation des bénéficiaires avec les données de consommation de la population belge. Les graphiques ci-dessous montrent les pourcentages d'aliments achetés par population belge à revenu inférieur et moyen (Graph 2).

Graph 2 : Consommation alimentaire quantifiée par catégorie de produit de la population générale belge, et de la population précaire belge (25% de la population ayant le plus faible revenu) en 2022.

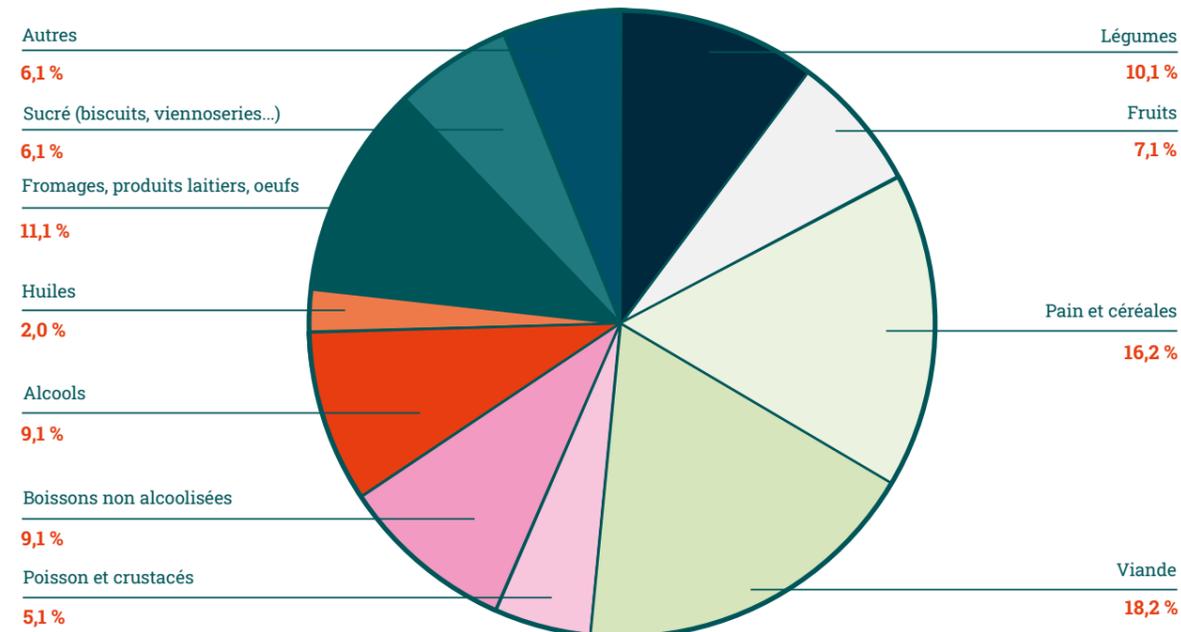
Globalement, les différences ne sont pas marquantes. Nous remarquons une légère hausse au niveau de la consommation de fruits et légumes chez les précaires par rapport à la moyenne, autant à la BEES (encore un peu plus élevée) que dans la population générale. On constate une forte différence pour l'achat de viande et de poisson, et de céréales et féculents, cependant nous savons que beaucoup de ces achats sont souvent effectués en dehors de BEES coop. Enfin, nous pouvons noter une consommation significativement plus élevée parmi la population des deux quantiles soit en terme de boissons sucrées (9 %) que de boissons alcoolisées (8-9 %), ce qui est beaucoup plus élevé que les achats des bénéficiaires du projet dans la coopérative BEES, pour l'alcool cela représente que le 3% de dépenses du solde. Il est attendu que ses achats soient davantage effectués en dehors de la BEES.

En général on peut observer que devenir membre-coopérateur de BEES coop influence positivement les achats alimentaires: plus de fruits et légumes et moins d'alcool et de boissons sucrées.

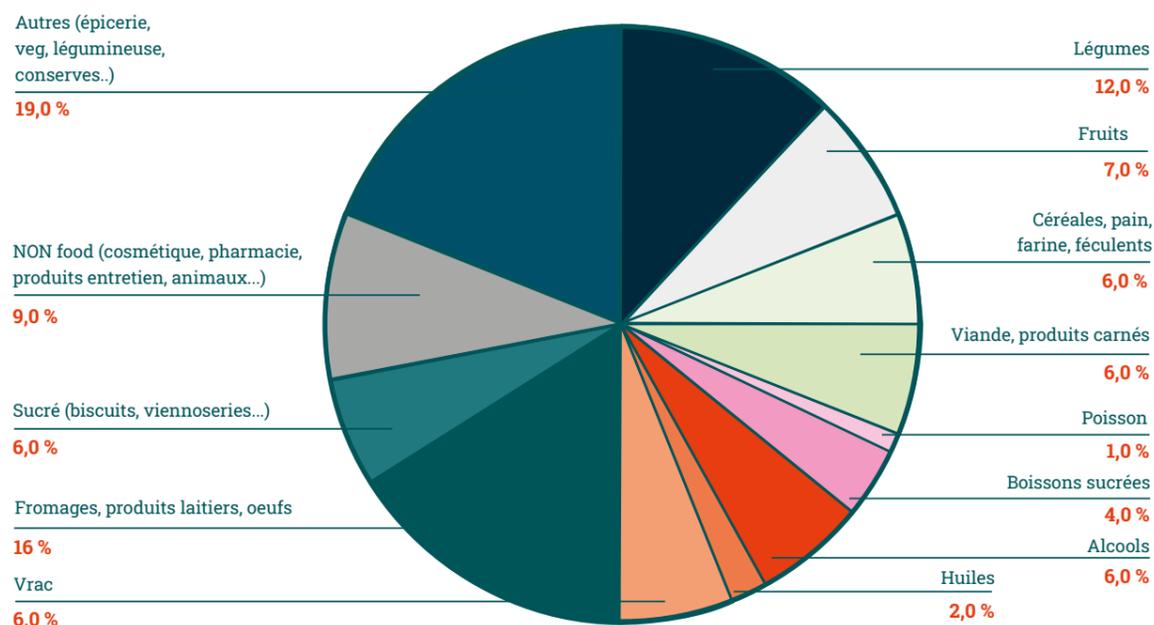
CONSOMMATION BÉNÉFICIAIRES 2023



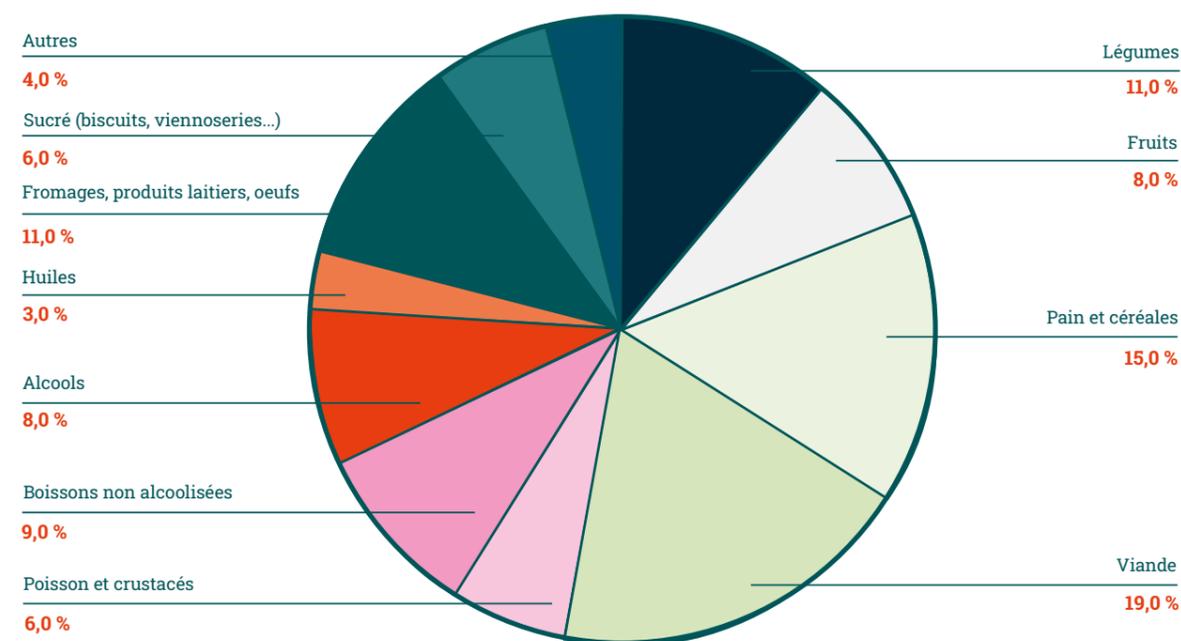
CONSOMMATION POPULATION REVENU MOYEN - BELGIQUE



CONSOMMATION BEES COOP 2023



CONSOMMATION POPULATION REVENU INFÉRIEUR - BELGIQUE



Graph 1 : Consommation alimentaire quantifiée par catégorie de produit, des bénéficiaires du projet comparés avec le panier moyen des consommateurs de la BEES coop. Source : BEES coop

Graph 2 : Consommation alimentaire quantifiée par catégorie de produit de la population générale belge et de la population précaire belge (25% de la population ayant le plus faible revenu) en 2022. Source : Statbel.

Comment l'argent a été dépensé ?

La manière dont l'allocation a été dépensée et utilisée est un signal important de réussite et d'appropriation, ou non du projet. Est-ce qu'enlever les freins économiques est suffisant pour acheter chez BEES coop ?

Un risque identifié au début serait que les produits proposés dans la BEES coop seraient tellement éloignés des habitudes alimentaires des publics précaires de Schaerbeek qu'ils ne correspondent pas à leur préférence. Ainsi, le risque serait que l'argent ne soit pas dépensé constituerait un gaspillage financier et un mauvais ciblage. L'argument a pu être poussé au point de considérer que "forcer" l'adoption d'une alimentation de qualité constituerait une violence symbolique des publics aisés envers les publics précaires. Tel est l'enjeu des dépenses.

UN TEMPS D'ADAPTATION : AU DÉBUT, DE LA PEINE À DÉPENSER

Les premiers entretiens ont indiqué que dépenser l'allocation n'était pas une chose facile dans un premier temps. Cela a été confirmé par les données récoltées. On peut observer dans le graphique ci-dessous que le deuxième semestre a représenté la majorité des dépenses par rapport au premier. En moyenne, les bénéficiaires ont dépensé un tiers de plus que pendant le premier semestre, cela grâce aux nouveaux entrants, mais aussi à une meilleure connaissance du magasin et de ses produits.

Graph 3 : évolution de la consommation des bénéficiaires du projet sur l'année 2023

Un temps d'adaptation a été nécessaire. De manière générale, il fallait compter environ un mois pour comprendre le dispositif, et trois mois pour qu'on y prenne ses marques. Ce temps d'adaptation n'est pas spécifique au public précaire du projet. La BEES coop est un projet alternatif au modèle classique du magasin en libre service qui demande des efforts cognitifs et sociaux à tous ses nouveaux membres. Cette

différenciation se marque à plusieurs niveaux : au niveau des shifts, et au niveau de la gamme, et au niveau de la disposition du magasin.

Premièrement, comprendre le fonctionnement de la BEES coop et la dynamique du projet pilote est nécessaire. Un dispositif d'accompagnement existe pour tout nouveau coopérateur, basé sur une séance d'information en amont et une disponibilité de "supercoopérateur" pendant les shifts pour expliquer et distribuer les tâches. Dans le projet de SSA, l'accompagnement de base a été renforcé grâce au soutien de Valérie de Noire du CPAS et de Margherita Via dans le magasin. La confiance qui a été témoignée lors des entretiens montrent à quel point cet accompagnement a été crucial en début de projet pour certaines personnes. Pour d'autres en revanche, le dispositif d'accueil de base de la BEES coop a été suffisant.

"Au tout début, pour les shifts, j'étais timide et je n'osais pas trop faire ou demander. On est par binôme, on nous apprend, sinon c'est compliqué même avec les consignes [...] Au début j'étais paralysé dans les shifts. Je ne savais ce qu'il fallait faire, à qui parler... maintenant, je connais tout, tout le monde, je suis à l'aise." Marie-Christine

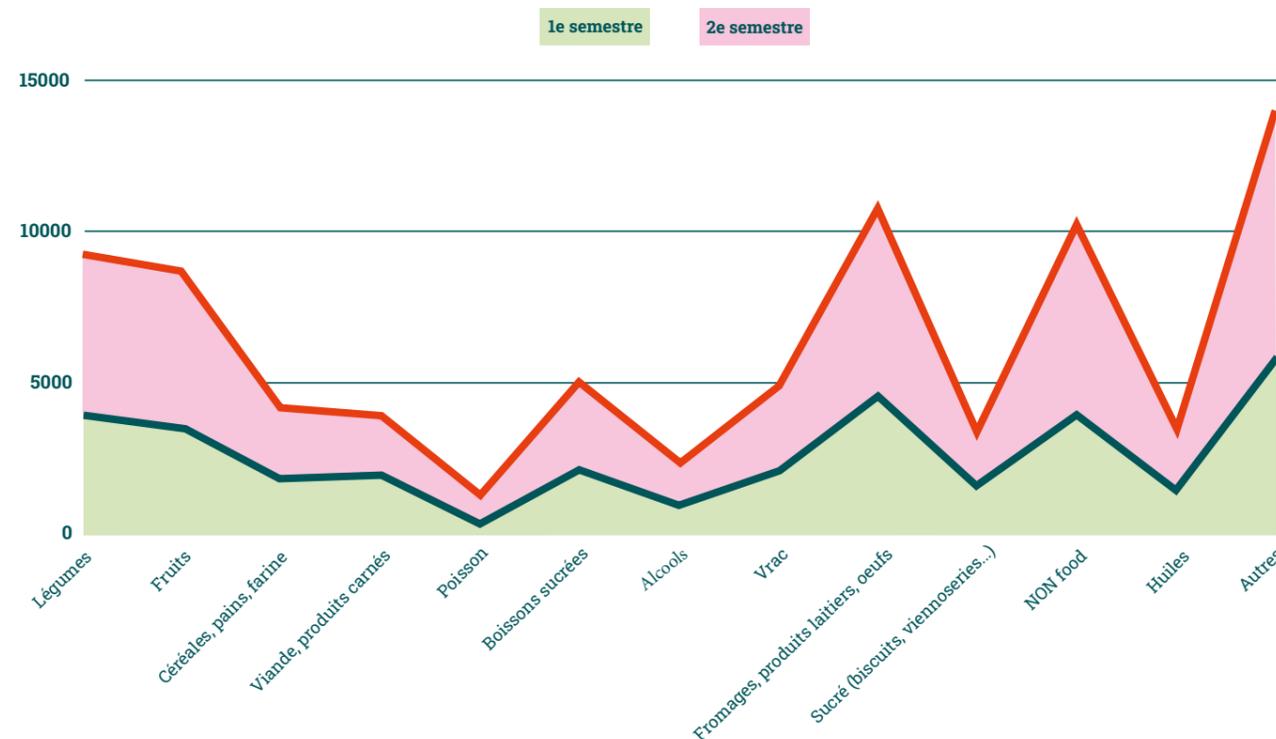
"La première fois, j'y suis allé et je me suis dit « mais qu'est-ce que je vais faire ». Avec le temps je me suis habitué au groupe. C'est devenu une habitude. Je dis juste « pas les caisses »." Barije

"Shift, moi je ne connaissais pas le shift avant. Il fallait venir ici pour se rendre compte." Marguerite

Deuxièmement, la gamme du magasin n'est pas habituelle pour les nouveaux arrivants. La qualité étant en moyenne considérablement

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION

19



plus élevée que dans les enseignes de grandes et moyennes distributions, il faut prendre le temps de découvrir les produits et comprendre le rapport qualité/prix. Dans un premier temps, certains témoignages évoquent une paralysie ou un ébahissement devant les prix. Ensuite, des stratégies d'achat et de comparaison se mettent en place, et les dépenses suivent.

"Avant j'y allais toutes les semaines à Colruyt, maintenant c'est tout les 10 jours, 15 jours. J'y achète les produits que je ne trouve pas à BEES coop, moins cher ou en promotion." Argina

"J'ai fait les courses une fois à BEES depuis que j'ai commencé. Je regarde encore ce que je peux acheter là-bas, c'est en peu cher pour moi. Je regarde ce que je vais prendre et ce qui correspond pour le 150€." Anonyme

"Les 150 euros, ça passe vite. Parfois je dépense un peu plus. Jusqu'à 50 en plus, presque chaque fois. Maintenant je suis

habitué avec les produits ici. Les produits que j'aime beaucoup, je peux les acheter en plus. J'essaie de faire des économies ailleurs pour pouvoir acheter ici." Héroïna

Troisièmement, il faut aussi s'habituer à la disposition du magasin, à savoir quels sont les produits qu'on y trouve, et où ils sont. Là aussi, ce n'est pas spécifique à la BEES. En effet, dans les magasins qui lui sont habituels, la consommatrice lambda connaît les rayons par cœur. À la BEES, il a fallu réapprendre où sont les œufs, le pain, le vrac etc. Même au bout de plusieurs mois, on peut remarquer des produits encore inconnus.

"Parfois je fais de la pub pour des produits que les gens ne connaissent pas. Ils [les coopérateurs] sont comme moi, ils ne voient pas tout. Il y a le risotto au cèpe. Là il est tout fait, et il est top. Le prix, c'est vraiment pas dingue. [...] Le risotto, c'est bien pour des gens que je connais qui ont du mal à se déplacer." Marie-Christine



UNE DIFFÉRENCIATION ENTRE LES FOYERS

Quel est l'effet d'une allocation de 150 euros pour des personnes précarisées à Schaerbeek ? Il n'y a pas de réponse univoque à cette question, car la taille du foyer est prépondérante. En effet, contrairement au projet général de sécurité sociale de l'alimentation dans lequel chaque membre d'un même foyer touche son allocation (100% pour les adultes, 50% pour les enfants), ici c'est à chaque fois une seule personne qui est concernée. Le budget est un apport significatif pour les petits ménages. Parfois le montant est supérieur aux budgets avant le projet. Pour une personne seule, surtout âgée, il peut être très important et permet un vrai shift budgétaire. Ainsi, les bénéficiaires déploient toutes une série de stratégies en fonction de leurs situations personnelles.

En général, on peut dire que les familles nombreuses n'achètent que des produits alimentaires ciblés car la somme n'est pas assez importante. Pour les personnes seules en revanche, la somme permet d'envisager des substitutions : celui-là peut se payer des soins de santé; telle autre économise en vue d'acheter

des cadeaux de Noël de qualité ou pour faire plaisir à sa nièce; tel autre peut se permettre des "extras", des achats plaisirs, ce qui est particulièrement exceptionnel et à souligner lorsque la galère est le quotidien.

"Un bol d'air, ça fait un bol d'air financier." Leon

"ça compense bien par rapport à la facture que je dois payer [pour la santé]." Cristian

"C'est difficile d'utiliser les 150 euros, c'est beaucoup. Je crois que j'ai encore une provision. Je n'achète plus tellement ailleurs, je suis très souvent ici." Marguerite

"Parfois je ne dépense pas tjrs les 150e, des fois c'est reporté." Barije

"J'ai la chance d'être propriétaire, c'est une loge de concierge, c'était moche, une ruine retapée. Les 150 euros, c'est pas pareil quand on a un loyer ou pas" Marie-Christine

En revanche, pour les familles nombreuses 150e constitue uniquement un coup de pouce.

"ça va, c'est mieux que rien, oui. Peut-être que pour une personne seule les 150€ ça va, c'est peut-être assez, mais pour un grand ménage c'est un peu trop limité. Il y a que moi qui touche les 150€ dans le ménage." Mimouna

"J'essaie d'aller à BEES avec les enfants pour voir ce qu'ils peuvent aimer là-bas.

Les choses à 4€, là-bas peut-être ça coûte 11€. Ils aiment bien mais ils sont à 4, je dois calculer. Les choses à la BEES sont chères par rapport à moi, parce que moi je suis au CPAS." Anonyme

La plupart des gens apprécient le fait que l'argent soit cumulable. La régularité du paiement et le fait qu'il soit limité à la BEES rassure, car un budget pour les courses est garanti. Certains attendent la fin du projet, et les fêtes de fin d'année, pour dépenser. D'autres accumulent pour les mois suivant l'arrêt des allocations :

"On mange moins déjà mais cet argent ça fait du bien parce qu'elle a une toute petite pension de 900€, donc c'est 150€ par mois, ça fait du bien. Alors, comme on nous a dit que on peut cumuler, c'est l'idéal. On ne va pas les dépenser tout en une fois." Leon

"J'achète ce que j'ai besoin à la BEES, et quelques extras. Parfois il reste un petit peu, qui arrive le mois suivant pour acheter. Mais comme j'étais parti en vacances, je n'avais pas consommé. Je ne sais pas combien je gaspille par mois, mais je ne suis pas tombée en panne. Après les vacances, il y avait 400 euros ou quelque chose comme ça." Mimouna

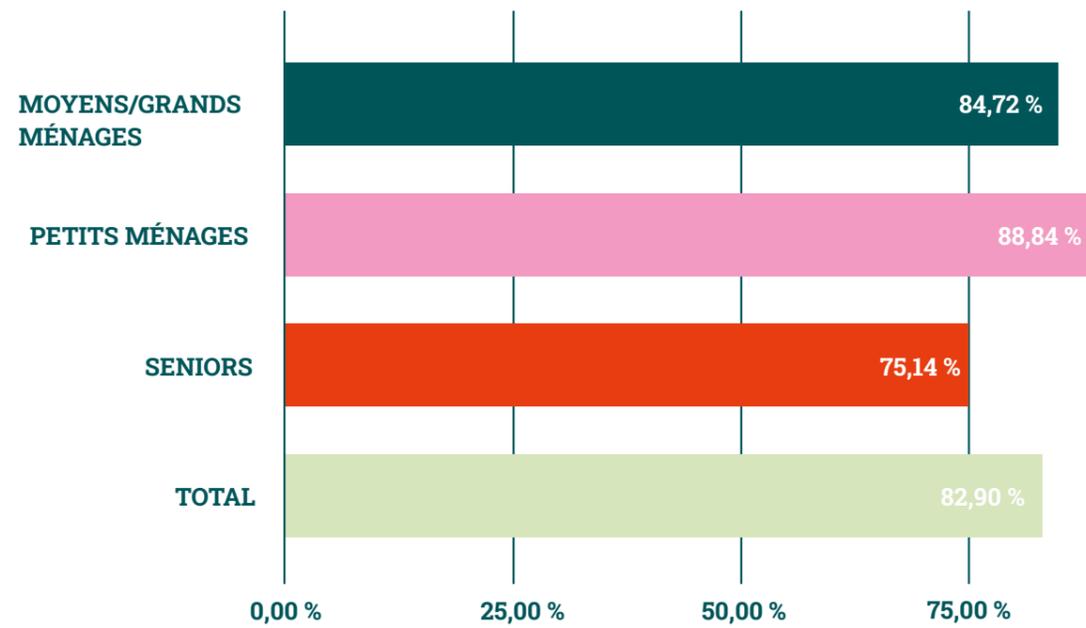
Les prix des produits à la BEES reste un problème pour les grands ménages, qui complètent leurs achats dans d'autres magasins, aussi hard discounts. Il faut noter que même les enseignes conventionnelles sont considérées

comme offrant des prix souvent trop élevés. Avant de dépenser leur budget, les bénéficiaires font une véritable étude des prix et des produits qu'ils pourraient acheter.

"C'est simplement une question des prix. Des produits que vous pouvez trouver à la BEES. Il y a des produits qui sont de qualité, les fruits et les légumes et aussi des autres choses, mais les prix aussi, c'est un peu élevé... parfois si je trouve que c'est cher, je n'achète pas la BEES, j'achète ailleurs si je trouve moins cher." Mimouna

"J'aime bien mélanger ici, chez Episol et chez BEES. Je vais aussi à Colruyt, Aldi, Lidl, Delhaize, en peu de tout, Carrefour aussi (pour les courses des enfants, pour l'école). Je vois directement dans les grands discounts et s'il y a une promotion, je regarde aussi la date de péremption." Anonyme

BUDGET DÉPENSÉ PAR CATÉGORIE



Graph 4 : Pourcentage du solde dépensé par les bénéficiaires, par type de ménage, en 2023

“J’ai fait les courses une fois à BEES depuis que j’ai commencé. Je regarde encore ce que je peux acheter là-bas, c’est en peu cher pour moi. Je regarde ce que je vais prendre et ce qui correspond pour le 150€.” Anonyme

D’autres arrivent à bien dépenser mais ils se limitent dans la quantité :

“Parfois je dépense les 150 euros tout de suite. Ici j’achète de tout. Biscuit, jus de fruits, légumes...Parfois c’est un peu plus cher, mais j’essaie de prendre un peu moins comme on est trois. Même si c’est meilleur pour la santé, je dois regarder les prix...J’aimerais tout acheter ici, mais pour mon budget c’est un peu plus cher ici. 150 ça change, ça donne envie d’acheter ici. Si je viens acheter des choses que l’on mange tous les jours, j’achète parfois un peu moins mais de qualité.” Héroïna

Le graphique ci-dessus renseigne sur le pourcentage de budget dépensé en novembre 2023, c’est-à-dire à un mois de la fin des allocations. Nous pouvons voir que le taux de dépense est de plus de 80%. Les deux comportements qui poussent ce taux à la baisse sont, d’abord des personnes qui viennent de commencer et sont en phase d’adaptation; soit des personnes qui accumulent pour Noël et prévoient de tout dépenser en décembre. Sur les septantes bénéficiaires seulement trois, qui ont rejoint le projet en cours de route, n’avaient pas encore dépensé leur budget en Novembre 2023.

EFFET SUR LA SITUATION SOCIALE DES BÉNÉFICIAIRES



Cette partie attaque le préjugé numéro 3 : **“Inciter les précaires à bien manger est de la violence symbolique”**. On interroge les effets du dispositif sur la situation sociale des personnes, principalement en termes de “sortie de l’isolement” et de “socialisation”.

Le deuxième objectif du projet est de rompre l’isolement en participant aux activités du supermarché coopératif. Les bénéficiaires deviennent des coopérateurs à part entière de BEES Coop : ils font les courses mais ils donnent aussi 2h45 de temps par mois pour effectuer les “shift”. Cette décision interroge. Certains vont jusqu’à dire que ce don de temps représente une violence. Demander à une personne en situation précaire de donner du temps en échange d’une aide est perçue comme une charge trop lourde pour certains. Les personnes précaires sont confrontées à de nombreux obstacles dans leur vie quotidienne et ajouter le poids du shift pourrait donc être perçu comme une contrainte, une obligation d’avoir accès à une bonne alimentation.

La participation à la coopérative de la BEES coop a-t-elle été vécue comme une violence, ou comme une émancipation ? Le projet a-t-il aidé les bénéficiaires à sortir de l’isolement et à créer des liens sociaux ? Comment la participation au “shift” a-t-elle été ressentie par les bénéficiaires ? Une forme de travail valorisée ou bien une exploitation ?

Pour répondre à ces questions, nous avons mené 11 entretiens semi-directifs avec les bénéficiaires des différentes cohortes au début et à la fin du projet. Les facteurs pris en compte pour analyser leur expérience sont : le type de relations créées, les nouvelles amitiés, les connaissances et les compétences acquises, leurs ressentis par rapport au shift et les tâches à exécuter...

VIOLENCE SYMBOLIQUE DE L’INTÉGRATION ?

Les bénéficiaires du projet participent sur base volontaire. Les travailleurs sociaux sont le premier contact. Ils sélectionnent les personnes après une série d’entretiens collectifs et individuels. Les personnes décident enfin de participer ou non au projet.

Les bénéficiaires interrogés participent principalement pour avoir accès à des produits de qualité, locaux, sains (45%) mais aussi pour faire de nouvelles connaissances et être actifs (52%). L’aspect social est mis en avant. BEES coop est décrit comme un lieu de rencontre, de contact social, dans une ambiance conviviale. La participation au projet n’est pas vécue comme une violence mais plutôt comme une libération. Les participants ne voient pas les heures de bénévolat, les shifts, comme une imposition ou une forme d’intégration forcée. Au contraire, elles leur offrent la possibilité de sortir de chez

soi, de faire de nouvelles rencontres et d'acquérir ou d'exercer des compétences. Le projet les motive bien au-delà de la possibilité d'acheter avec le 150 euros.

Certains participent pour l'envie d'apprendre le fonctionnement d'une coopérative, de travailler ensemble et d'apprendre des choses. Au bout d'un an, on perçoit chez les bénéficiaires un sentiment d'appartenance à la coopérative, une sorte de fidélité à l'égard du projet. BEES Coop n'est pas un supermarché comme les autres. Le mangeur n'y est pas seulement un client comme dans d'autres magasins, puisqu'il en est également le propriétaire.

Les bénéficiaires parlent du projet autour d'eux, créant ainsi un bouche-à-oreille entre les autres bénéficiaires de l'aide alimentaire. Chez Episol 61 personnes voulaient adhérer spontanément, mais seulement une quinzaine a été sélectionnée pour le projet. Cela peut générer une certaine forme de frustration.

Toutefois, un petit temps d'adaptation initial semble nécessaire afin d'éviter toute stigmatisation. Au début du projet, alors qu'il n'y avait qu'une vingtaine des bénéficiaires, le passage à la caisse n'était pas immédiat et le sentiment de devoir préciser de payer avec "le solde" a mis certaines personnes mal à l'aise. Être précaire n'est pas source de fierté. Bien que le système d'utilisation du «solde» soit simple, un travail d'information a dû être réalisé avec les coopérateurs de BEES pour en comprendre le fonctionnement et faciliter le passage. Le problème n'a pas été soulevé à nouveau lors de la deuxième phase du projet en 2023. C'est aussi une question de prendre l'habitude du nouveau dispositif par les coopérateurs et de se familiariser avec les modalités concrètes.

"Je n'ai pas envie que tout le monde sache que je paye avec les subsides du CPAS. On n'est pas fier. Je suis contente de payer maintenant...jamais personne ne me regardait bizarrement pendant

les shifts, mais ils ne savaient pas que ça existait. Je suis très heureuse d'être débarrassée de ça. C'est la seule chose que j'ai mal vécue." Anonyme

Passé les quelques couacs dus au temps d'adaptation nécessaire autant aux bénéficiaires qu'aux travailleurs dans le magasin, l'arrivée dans la BEES n'a pas été une source de violence symbolique. Bien au contraire, l'intégration a été un vecteur très fort de dignité et de valorisation sociale.

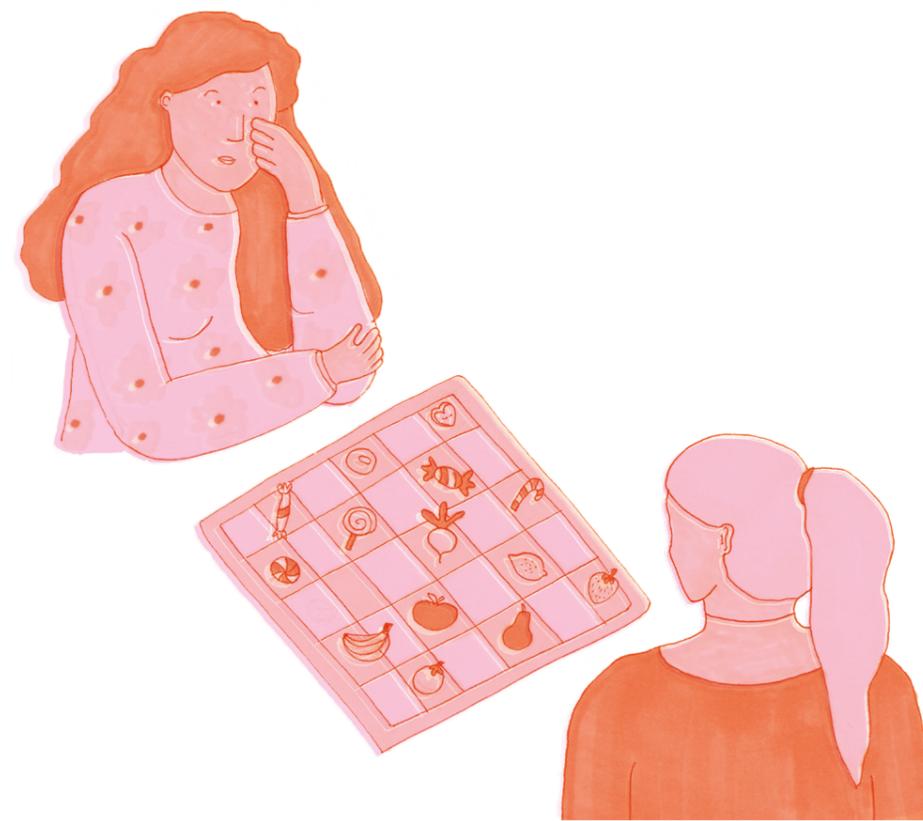
LA SORTIE DE L'ISOLEMENT

Le projet a été conçu pendant la période Covid, et l'objectif de "sortir de l'isolement" est l'un des deux objectifs explicites du projet dès le départ, avec celui d'accéder à une meilleure alimentation. C'est particulièrement important pour le CPAS.

Au départ, les bénéficiaires étaient principalement des personnes âgées et isolées. Ils ont ensuite élargi à des mamans solos et des ménages. Le projet n'est pas seulement un transfert d'argent de 150 euro par mois, mais aussi une nouvelle façon de socialiser autour de l'alimentation. Participer au projet, c'est plus que faire les courses, c'est participer à la vie coopérative comme tous les autres.

Le projet aide les bénéficiaires à sortir de chez eux, à faire de nouvelles amitiés au-delà de la nationalité et des barrières de langue. Certains bénéficiaires ont même créé un groupe de joueuses d'échecs et continuent à se voir régulièrement les vendredis, en dehors du projet. Le fait de rencontrer de nouvelles personnes apporte quelque chose de tout à fait décisif dans l'évaluation positive du projet.

"Quand les enfants sont à l'école, je suis seule, j'ai besoin de m'occuper d'autre chose, voir de gens. si on reste toute la journée à penser à nos problèmes ça ne finit jamais...ça m'a aidé, ça me plaît. ça



me fait du bien de venir ici. Je ne viens pas seulement pour le shift mais pour acheter aussi. Maintenant je me sens bien, quand je rentre tout le monde me connaît. J'ai changé avant quand je ne venais pas ici, je ne connaissais que des gens de mon pays." Héroïna

"Tout le monde est vraiment gentil, c'est impressionnant BEES coop, c'est comme si on se connaissait depuis longtemps. J'ai rencontré une personne, on a tellement blagué, c'est comme si on se connaissait bien. Tous ceux qui sont à la caisse, je ne sais pas si on les a triés, mais tout le monde est de bonne humeur." Marguerite

Pour les bénéficiaires, il est clair que le projet n'est pas seulement un soulagement pour leur porte-monnaie, mais aussi une aide pour sortir de chez eux afin de ne pas s'isoler. A tel point que c'est l'aspect social qui les motive à rester, même après la fin du financement

"A Farm on y va on est un pur client, ça ne crée aucun lien. Déjà j'avais trouvé que c'était très cher. Maintenant les

shifteurs, il en a qu'on recroise en tant que clients, on se salue. Il y a une convivialité, que quand on est une femme seule, c'est précieux. Alors à BEES coop c'est une grande respiration. Avec des shifteurs de mon groupe, on se voit toutes les semaines. C'est devenu des amis." Anonyme

La BEES coop est également un refuge pour renouveler son réseau social qui peut être oppressant, notamment lorsque l'isolement vécu des personnes est le résultat d'une exclusion ou d'une mise au ban dans sa communauté de référence suite à un comportement désapprouvé moralement.

"Comme je suis seule, je ne disais pas trop aux gens [de ma communauté nationale] que j'étais au CPAS et surtout que je vis seule pour éviter les [ragots]. Les gens me regardent parfois comme si je suis la folle. J'essaie de trouver des copines d'autres nationalités pour ne pas avoir à répondre à des questions gênantes." Anonyme



On peut noter une différence d'intégration et de socialisation entre la première et la deuxième cohorte. La première cohorte 2022 ne comptait que 10 personnes, ce qui a facilité la création d'un groupe solide, grâce également à un accompagnement plus étroit. Des liens plus forts ont été créés entre les bénéficiaires qu'au cours de la deuxième année du programme. Trois quarts des bénéficiaires de la première année sont pleinement intégrés dans la vie coopérative, ils participent aux assemblées générales de BEES coop, mais aussi à des soirées des projections-débats.

"Un soutien personnalisé peut avoir des répercussions significatives sur les personnes en grande précarité. La découverte, "passer la porte" est difficile sans la création de liens sociaux, et l'intégration devient un défi si le volet social n'est pas suffisamment pris en compte. Il est donc crucial de mettre l'accent sur l'aspect social dans l'accompagnement des bénéficiaires."
Margherita BEES coop

LE BÉNÉVOLAT, ENTRE CONTRAINTE ET RÉALISATION

Consacrer 2h45 de temps par mois pour donner un coup de main à la coopérative est une

richesse. Certains bénéficiaires font des shifts supplémentaires, de solidarité, et aimeraient aider plus suivant qu'une fois par mois. Ce résultat n'était pourtant pas considéré comme facilement atteignable au début du projet, mais plutôt comme un risque.

Le shift offre des opportunités d'une nouvelle socialité. L'esprit de groupe et coopératif est mis en avant :

"Moi je me sens à l'aise dans les shifts. Je ne me sens pas comme à l'étranger, on va dire. Moi je m'intègre très vite. C'est l'ambiance conviviale aussi qui fait qu'on peut tout." Mimouna

Mais c'est aussi un moment pour pratiquer, apprendre des nouvelles compétences. Les types d'activités dans les shifts sont variés : caisse, réassort, gestion des livraisons, vrac... Les bénéficiaires se sentent à l'aise dans les différentes tâches, même si, pour certains, une période d'accompagnement initiale est nécessaire. La BEES coop avait pensé à accompagner les bénéficiaires avec une parraine ou marraine mais peu en avaient vraiment besoin. Il faut environ entre 1 et 3 mois pour que les personnes soient familiarisées et autonomes.

"Ça s'est bien passé, je peux faire tout. J'ai même fait les caisses, le rythme est assez calme, pas comme dans les grandes surfaces. Maintenant je suis habitué, même si je fais quelques erreurs. Les clients sont aussi des coopérateurs, pas de problème quand je fais une erreur. Peut-être qu'au prochain shift je ferais autre chose, j'aimerais bien faire un peu tout. On découvre les produits, les activités." Héroina

"I met new people, new friends. It is nice to have interaction because I can practice French or English...there is no problem with communication..." Andrzej

Parfois les bénéficiaires voient le shift comme un travail mais c'est un travail sans relations oppressantes, ni d'obligations. La tâche de shift n'est pas considérée comme un poids mais plutôt comme une occasion de s'occuper et de se rendre utiles :

"Y avait une bonne ambiance et tout. J'ai aimé, on est venu pour travailler, travail de groupe. Je vois sans qu'on le dise, je fais. Je me sens utile. Cette unité là, cette complicité là, moi j'aime. Je quitte la maison, je viens ici pour travailler."
Anonyme

"Le travail BEES est super pour moi, ça me plaît beaucoup. Moi ça m'occupe. Si je ne suis pas là, je regarde la télé ou je fais des papiers ou je vais me promener. J'aimerais bien pouvoir travailler. Je trouve que déjà le contexte en lui-même se sent très bien. On n'est pas comme si on était chez un patron qui vous regarde toutes les minutes." Cristian

Pour certains bénéficiaires, cela a été l'occasion d'utiliser leurs compétences et de les mettre au service du supermarché:

"Je fais les shifts en comptabilité. J'ai été secrétaire. Avec mes problèmes de santé, je ne sais pas soulever du poids... au point que je fais même des shifts gratuitement pour aider les autres car j'aime beaucoup. Parfois deux fois par mois. Un shift de solidarité. Il faut être solidaire... BEES coop m'a aussi permis de reprendre une activité un peu professionnelle, faire plus de connaissance. Le relationnel, ça agrandit. Ça m'a ouvert à d'autres horizons. Je me suis fait de bonnes relations. J'ai mis mes compétences au service de quelque chose." Anonyme



A l'inverse, certaines situations n'ont pas été compatibles avec le shifts. Selon les cas, BEES Coop propose des exemptions pour les shift et des arrangements possibles ne sont pas spécifiques aux bénéficiaires du projet SSA. Ils existaient déjà auparavant : n'importe quel coopérateur peut bénéficier de "soulagement" en termes de shift en cas de maladie, de maternité, etc.. Il existe également une grande flexibilité dans la planification du temps de bénévolat et des activités. Dans le cas des bénéficiaires, une personne atteinte de graves problèmes de santé a ainsi été exemptée pendant plusieurs mois.

Enfin, devenir coopérateur, c'est participer à la prise de décision. Certains bénéficiaires veulent aller plus loin que les shifts. Ils proposent des nouvelles idées ou ils sont désireux de participer plus activement. Quatre ont déjà participé à une assemblée générale de BEES coop, et plusieurs ont manifesté leur volonté de le faire mais sans l'avoir réalisée jusque-là :

"I wanted to join a general assembly to share my idea with them. How they can improve, product but also rentability."
Tahir



A côté des shifts, des ateliers consacrés à l'alimentation durable sont aussi organisés: ateliers cuisines, visites à la ferme... Ils sont réservés aux participants du projet. Le retour est très positif. Les bénéficiaires découvrent des nouvelles recettes, des nouvelles façons de cuisiner des légumes :

"Oui, des recettes végétariennes, je vois qu'on peut faire sans viande aussi, c'est vraiment bien. J'ai l'habitude de manger beaucoup de viande... Je ne sais pas, on pourrait aussi monter des échanges de cuisines avec chacun des plats de chez eux comme chez Episol." Anonyme

Ces ateliers et visites sont des occasions supplémentaires de sortir de chez soi, de faire preuve de compétence, de partager un moment, d'apprendre. Plusieurs mères ont également apprécié la possibilité de venir avec leurs enfants, notamment dans les ateliers cuisines. Ils jouent un rôle important dans la création de lien entre les bénéficiaires, et leur apportent des avantages supplémentaires, au-delà de l'allocation financière. Cependant, ces ateliers coûtent chers en termes d'encadrement, et ont absorbé une grande partie du temps de travail des accompagnatrices, Valérie et Margherita. Ce projet pilote ne permet pas de savoir ce qu'il en aurait été de la socialisation sans ces ateliers, et ne permet pas de renseigner suffisamment la proposition d'une sécurité

sociale de l'alimentation sur l'accompagnement nécessaire à la réussite du projet. Ici, on est dans un "accompagnement de luxe" qui n'est sans doute pas reproductible, et certainement pas nécessaire à l'ensemble de la population. Difficile de tracer entre le nécessaire et l'efficace.

LE PATERNALISME DU BIEN MANGER ?

Une objection récurrente à la proposition de sécurité sociale de l'alimentation est que le conventionnement des produits, c'est-à-dire le fait d'établir démocratiquement des critères sur l'alimentation qui pourrait être acheté par l'allocation, serait une restriction des choix existant. Dans sa version provocatrice, ce serait l'imposition d'une manière de manger soit disant bonne aux catégories populaires. Cet argument est important et les évaluateurs du projet y ont été particulièrement attentifs. Pourtant, force est de constater que la présente expérience montre à quel point c'est l'inverse qui est vrai. Ce que nous avons observé, c'est que les personnes précaires trouvent enfin à la BEES coop des produits qu'elles cherchaient et auraient aimé acquérir auparavant. Mais elles étaient dans l'incapacité de le faire. La violence n'est pas là où on la croit : elle se trouve au quotidien, dans des achats non souhaités auprès de l'industrie alimentaire. Au contraire, l'accès à la BEES coop et à sa gamme de produits de qualité, grâce au projet pilote de SSA, a été vécu comme une émancipation.

Il est évident que lorsque les budgets sont faibles, les prix sont un déterminant majeur des choix alimentaires. On n'achète ce que l'on peut, pas ce que l'on veut. L'un des deux objectifs du projet SSA est bien de pallier ce manque de revenu, en octroyant une allocation spécifique à l'alimentation de qualité.

Premièrement, 150 euros est une somme qui a un effet considérable sur l'argent disponible des bénéficiaires en général. C'est d'autant plus vrai pour les personnes isolées ou les mamans

solos. 150 euros est un montant généralement supérieur aux dépenses alimentaires mensuelles habituelles, et il vient s'ajouter au budget sans contrepartie financière. En effet, ce montant est une augmentation directe du "reste à vivre", qui permet d'améliorer l'accès à l'alimentation ou éventuellement des transferts de budget : en économisant sur l'alimentation, on peut faire face à des soins de santé.

Deuxièmement, l'obligation d'acheter des produits à la BEES coop incite à ne pas regarder uniquement au prix, mais aussi au rapport qualité/prix. Les acheteurs deviennent plus exigeants. Ils s'habituent à regarder d'autres aspects que le pur prix au kilo. Le goût, la durée de conservation, le plaisir y compris des enfants deviennent des critères. Des stratégies d'achat et de comparaison entre magasins se mettent en place.

En conséquence, les personnes jonglent encore plus qu'avant entre les lieux et les produits. Pour les personnes isolées ou les mamans solo, qui constituent le plus gros du public, les dépenses se font essentiellement à la BEES coop. S'y ajoutent essentiellement des achats en boucherie, des achats promotionnels en supermarché, des achats très ciblés (pâté pour chat, telle marque de fromage, tel produit culturel...) ou, pour finir, des achats de dépannage dans les épiceries de quartier.

Le choix (re)devient central dans les achats alimentaires, et on peut véritablement jouir de la "dignité de l'acheteur" (Carmen, Episol). Cela se traduit, concrètement, par la possibilité de sortir du low-cost pour regarder au rapport qualité/prix. Certaines découvrent des nouveaux produits petit :

"Il y a des pâtes là-bas ? Au lieu d'acheter un kilo de pâtes, j'ai pris d'abord 200 g pour faire goûter à ma fille, je teste si elle aime ou pas. Puis j'en reprends la fois d'après." Cristian



"Maintenant qu'ils ont mis les lettres ABCDE Nutriscore, je regarde aussi chez Colruyt pour le bio. Mais je dois aussi regarder les prix malheureusement." Héroina

"80% des achats je les fais ici. Je suis végétarienne. Lait, tofu, la pâte à tarte toute prête, les pâtes.. c'est plus cher, oui, mais... Si vous faites bien attention, c'est meilleur. Je préfère manger quelque chose qui a du goût. Le plaisir, ça coûte. Cinéma, théâtre, ça coûte, c'est du plaisir. Bien manger c'est du plaisir, on dépense un chouilla de plus, mais voilà." Marie-Christine.

"Avant, j'étais figé dans mes achats. J'achetais toujours les mêmes produits au même endroit, et je ne regardais même plus les prix. Maintenant, je fais attention, et je vois bien qu'à la BEES coop, c'est plus intéressant que je le croyais". Marielle



"Prices are very good, and cheaper than other organic shops, like Färm. We eat less, but we want to eat good..." Tahir

Les résultats du projet suggèrent que rendre accessible à une population précaire une alimentation de qualité peut se traduire de manière positive comme une forme d'émancipation. Sortir des carcans des habitudes et du prix est ici vécu par les bénéficiaires comme une libération, et non pas comme par une violence subie. Il faut se rappeler que la BEES coop a été initialement créé comme un outil pour les coopérateurs de sortir des lieux d'achat industriel et des produits non durables et souvent malsains qu'ils promeuvent. Cet outil émancipatoire, ici mis à disposition d'un public précaire, produit des effets largement reconnus et identifiés, à rebours complet de l'imposition d'une manière de manger du haut vers le bas.

QUELLE SUITE POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET ?

Quelques mois après la fin du projet, les bénéficiaires commencent à se poser la question de savoir comment continuer sans le crédit de 150 euros par mois pour acheter des chez BEES coop. La temporalité du projet est claire pour tous, mais certains ont du mal à accepter l'incertitude. Le fait de ne pas savoir si le projet sera reprogrammé est une source de stress pour certains qui espèrent toujours continuer au-delà de l'année.

"J'étais prévenu que le projet allait s'arrêter, mais ça me stress car je ne sais pas ce que je vais faire, il faut trouver autre chose." Anonyme

Au début du projet, la coopérative a couvert leurs frais d'accès initial pour devenir membre de la coopérative avec des "parts solidaires de coopérative" en donnant ainsi la possibilité pour les bénéficiaires de rester au-delà du présent projet. Les bénéficiaires sont des coopérateurs au même titre que n'importe qui et ils vont garder

leur titre de membres de BEES coop après la fin du financement.

Tous les bénéficiaires ont dit avoir envie de rester coopérateur et de pouvoir continuer à faire leur shift mais sans pourtant être capable de consommer également chez BEES sans les 150 euros. En effet, ce crédit est crucial pour continuer à acheter chez BEES coop et est un élément déterminant du projet. Trois stratégies sont envisagées : soit continuer mais en réduisant les achats, soit rester sans achat, soit partir. La première option est largement plébiscitée.

"J'espère pouvoir continuer un peu plus longtemps. Après chez BEES je ne sais pas, on verra" Cristian

"Ça dépend, peut-être rester coopératrice, mais pas pour acheter comme j'achète maintenant, peut-être moins, oui." Mimouna

"Il n'y a pas que le fait des aliments, il y a aussi la gentillesse, ça me permet de m'évader de chez moi, de voir d'autres personnes, c'est une richesse." Anonyme

Nous pouvons constater que les bénéficiaires de l'année 2022 sont tous restés des coopérateurs de BEES coop. Ils continuent régulièrement à faire leurs shifts, même pour ceux qui n'ont pas reçu de solde en 2023. Au niveau de la consommation des bénéficiaires de 2022 sans solde, à part quelques exceptions, les dépenses sont restées soutenues au cours des 6 premiers mois de 2023, puis ont chuté au second semestre. Nous imaginons deux hypothèses sans avoir pu les vérifier : une lassitude du ratio dépense/shift; et l'épuisement du solde résiduel sur le compte.

Les participants ont pris l'habitude de faire leurs courses au supermarché, qui est souvent devenu leur principal lieu d'achat. Pour eux, la fin du projet signifie un renoncement, car ils n'ont plus

les moyens d'acheter ce qu'ils veulent dans la même quantité. Les bénéficiaires ont souvent indiqué qu'ils étaient prêts à continuer à faire leurs courses à BEES Coop, mais en plus petites quantités. Il est difficile d'abandonner le goût retrouvé de la nourriture, le plaisir de manger des produits frais...

"Avec les 150 euros ça va quand même. Mais c'est une habitude que vous nous avez donné, ça sera en peu difficile sans mais on fera avec. Je continuerais à venir à la BEES coop, oui bien sûr, mais occasionnellement." Marguerite

"If the money stop, I will continue to come and buy because I am use to it. When you are used to a thing, you come until you unlike it." Tahir

Nous pouvons dire que la plupart des bénéficiaires de l'année précédente ont continué à fréquenter le supermarché coopératif, au moins pour l'aspect social. Il faut souligner que la distance du magasin par rapport à la maison est un facteur important à considérer. Sans l'incitation financière de 150 euros, la grande distance et les changements de moyen de transport pour un seul trajet semblent prohibitifs.

"Oui, je reste après le projet. J'ai la possibilité d'acheter moins cher le bio. Je suis habituée. C'est pas loin de chez moi. Je vais continuer à faire les shifts, même si c'est dommage pour l'argent. C'est que c'est fini mais c'était une bonne expérience. Tant mieux si d'autres personnes peuvent en profiter aussi." Héroina

Dans certains cas, le retour en arrière n'est plus une option. Le dispositif a permis de constater à quel point le rapport qualité/prix des fruits et légumes est défavorable aux consommateurs dans les supermarchés.

"Avant BEES coop, je n'achetais pas trop dans les magasins bio car c'était plus cher. Ici on achète avec des prix moins chers. Parfois j'achetais un peu de bio dans les supermarchés. Mais je trouve que les produits sont mieux ici que le bio de supermarché. Depuis que j'achète les oeufs ici, je trouve que le goût est différent, je n'achète plus ailleurs." Barije

"Aldi, Delhaize... The quality is much better here. I dont go there again, only for the cat. Before you was going, but not I stoped. Never again, no, no. [...] "I used to go to the Polish shop for the bread, but now I don't go any more. I buy bread here now." Andrzej

EFFET SUR LES STRUCTURES PARTENAIRES

Cette dernière partie de l'évaluation est consacrée à l'impact du projet sur les structures porteuses. D'une part, un supermarché coopératif BEES coop en recherche de mixité. Garantir l'accès à une alimentation de qualité pour tous est parmi les valeurs fondateurs de BEES coop. Comme beaucoup d'alternatives alimentaires, la coopérative est principalement fréquentée par des personnes qui ont les moyens d'acheter une alimentation de qualité et qui sont déjà convaincues de la nécessité d'une alimentation durable et juste. D'autre part, des organisations d'aide alimentaire, CPAS et Episol, qui luttent pour faire face à un nombre croissant de personnes dans le besoin. Avec l'augmentation de la pauvreté, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a augmenté fortement⁷ et met sous pression les structures d'aide sociale, dont les ressources sont déjà limitées.

Le projet a-t-il atteint ses objectifs : augmenter la mixité du supermarché et soulager les structures d'aide alimentaire ? Comment le projet a-t-il impacté les structures porteuses ? Quelles suites peut-on imaginer pour l'avenir ?

Pour répondre à cette question, nous avons interrogé les trois structures porteuses et en particulier les personnes les plus proches du projet et des bénéficiaires.

ACCOMPAGNER LES BÉNÉFICIAIRES DU CPAS

La moitié des ressources du projet est consacrée à l'accompagnement des bénéficiaires et pour l'organisation des activités sur l'alimentation (ateliers cuisines, visites...). Deux personnes

sont chargées de suivre les bénéficiaires dans les activités du programme en fonction des différentes cohortes de bénéficiaires. Margherita de BEES coop est responsable de l'accueil à la coopérative, de la gestion des shifts et de l'organisation des ateliers de cuisine. Valérie pour le CPAS accompagne les bénéficiaires aux activités du projet, les aide dans leurs démarches et apporte un appui à certains lors des shifts. En plus, Fatima et Avan suivent les bénéficiaires en provenance d'Episol.

La forme d'accompagnement dépend du profil du bénéficiaire et du type de précarité. Pour certains, l'accompagnement s'est traduit par une aide administrative et organisationnelle plus étroite, en particulier pour le groupe des personnes les plus âgées. Pour d'autres, il a suffi de quelques indications initiales pour devenir autonomes. C'est le cas par exemple de maman solo. L'importance des personnes qui assurent l'accompagnement réside dans leur persévérance et dans la continuité de leur soutien. Le lien de confiance établi se révèle fondamental.

“Quand il y a quelque chose comme ça [que je ne comprends pas] je vais vers Margherita, la personne que je connais un peu mieux si j'ai besoin d'explication un peu mieux. Elle est toujours disponible, mais j'essaie de ne pas trop la déranger car elle est très occupée.”
Héroïna

L'objectif des structures est d'accompagner les personnes vers l'autonomie. Selon Valérie du CPAS, le projet a rempli sa mission :

“Le projet est perçu par les bénéficiaires comme si je reçois une aide mais je le mérite, je m'implique. Certaines personnes ont opéré un changement de vie significatif en prenant soin d'elles, en modifiant leur rapport à l'alimentation, et en s'engageant dans des démarches telles que l'inscription à une salle de sport ou le début d'un régime, avec des effets globaux bénéfiques sur leur santé.”

Mettre en place deux personnes relais pour soutenir les bénéficiaires d'une part, et faciliter l'exécution du projet et l'implication des structures respectives d'autre part. Le rôle de Margherita est également de répartir les équipes et d'équilibrer la charge de travail lors de shifts. Il s'agit également d'informer les coopérateurs du projet et de leur expliquer comment fonctionne le nouveau système de paiement, le "solde". Tous les salariés sont concernés afin de s'assurer qu'il n'y a pas de discrimination et que tous les travailleurs sont traités sur un pied d'égalité.

Si cela a d'abord représenté surtout une charge de travail pour Marguerite, avec l'arrivée de Valérie et la familiarisation de l'équipe BEES avec le projet, l'implication en termes d'accompagnement s'est réduite. Grâce à l'importance accordée à la composante sociale du suivi des bénéficiaires, le projet a permis de créer des liens solides et de faciliter l'intégration de personnes autrement éloignées du projet BEES coop. Bien que la répartition du temps d'accompagnement puisse être revue, le dispositif a permis de créer deux emplois à 4/5⁸.

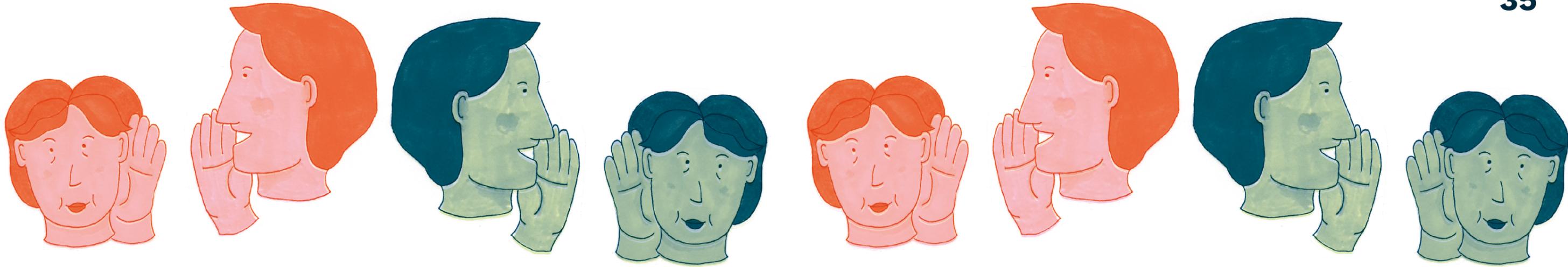
LA BEES COOP À LA RECHERCHE DE MIXITÉ

BEES Coop est une alternative à la grande distribution en proposant des produits de qualité dans un quartier où une telle offre est inexistante. Ses coopérateurs sont sensibilisés à l'alimentation durable, des personnes qui acceptent de travailler 2h45 toutes les quatre semaines dans le but de réduire le prix des produits dans le magasin et de participer à un système pionnier dans l'accès à l'alimentation durable. Dès le début, le supermarché a entamé un processus d'intégration dans le quartier et une recherche de mixité pour sortir de l'entre-soi qui était constaté à l'origine. Le partenariat avec le CPAS est né de cette envie. Dans un secteur alimentaire marchand, où chacun appartient à un segment de consommateur à qui est proposée une offre spécifique, il est utopique pour un projet alternatif de toucher un public moyen. C'est pourquoi il s'est révélé nécessaire de nouer des partenariats avec les acteurs sociaux du quartier.

Le travail sur la mixité à Bess avait été pratiquement abandonné après le projet de recherche-action Falcoop¹. Le projet BEES coop était alors trop jeune, pas encore mature selon son fondateur à accueillir un public précaire et faire preuve de flexibilité. Avec la période de

⁷ Selon la FDSS, 600.000 personnes recourent à l'aide alimentaire en Belgique, dont 90 000 personnes en Région bruxelloise en 2022.

⁸ Le coût des ateliers cuisines et de visites ne représente que le 8% du budget final du projet. La majorité du coût d'accompagnement est réservé aux charges salariales.



Covid et l'arrivée de nouveaux financements pour lutter contre l'isolement, BEES coop en profite pour relancer un travail d'intégration dans le quartier et de recherche de mixité pour "casser l'enjeu bobo". Les discussions internes au sein de la coopérative ont mis en évidence le besoin d'avoir recours à un intervenant externe pour atteindre un public en situation de précarité et mobiliser les ressources nécessaires afin de lever la barrière financière. Ainsi, il ne serait pas nécessaire de répercuter le coût sur les coopérateurs qui se sont déjà engagés dans les shifts. En 2020, BEES coop reprend les contacts avec le CPAS et engage une chargée projet mixité sociale. La coopérative lance la première phase pilote du projet : 20 personnes âgées en situation d'isolement et de précarité alimentaire reçoivent 150 euros pour devenir coopérateurs et acheter chez BEES coop sur base d'un financement de la COCOM dans le contexte post-covid. Le projet est lancé.

Près de deux ans après le début du projet, on constate une plus grande mixité dans les profils de coopérateurs et mangeurs de BEES coop. Le bouche à oreille des bénéficiaires et l'enthousiasme avec lequel le projet a été accueilli ont permis de franchir la porte du magasin.

"I say to my friends to go to BEES coop magasin. It is very good product for eating. People from my [French] class, 7 live in Schaerbeek." Andrzej

Pour évaluer l'accueil du projet chez les coopérateurs de BEES un sondage a été envoyé aux salariés de BEES coop et aux "super-coopérateurs", ceux qui encadrent les shifts. Tous les salariés de BEES ont répondu, mais nous n'avons reçu qu'une seule réponse de la part des "super-coops". La quasi totalité (8/10) estime que la mixité a augmenté au sein du supermarché suite au projet et évalue positivement ce changement (9/10). Le travail sur la mixité est regardé positivement même si quelques améliorations sont suggérées: améliorer l'accueil chez BEES coop, parfois la barrière linguistique doit être relevée. Certains (3/10) ont ressenti une surcharge de travail mais cela s'est révélé occasionnel selon le profil de bénéficiaires: gestion d'absences par téléphone, gestion de tâches pendant le shift par exemple.

Selon Margherita le projet ça fait du bien aux coopérateurs, ils apportent de la diversité culturelle, des échanges. Les coopérateurs déclarent avoir créé des liens avec les bénéficiaires mais sans faire de distinction avec les autres coopérateurs: "Je le pense mais je ne l'avais pas vraiment remarqué : elles étaient plusieurs, bien intégrées !" Il s'agit de partages de recettes, de repas, de discussions autour de tel produit tel que l'huile d'olive, de moments conviviaux de quartier, des conversations en espagnol... Le projet a permis à BEES coop de contribuer à l'une de ses valeurs fondatrices : rendre accessible une alimentation de qualité à tous et d'atteindre son objectif de mixité, (en

plus d'une contribution financière de 3% du chiffre d'affaires 2023 pour l'achat des produits du magasin)

Pour Martin, fondateur de BEES coop, le projet a eu un «effet vitrine» pour la coopérative qui est vue comme une alternative alimentaire à la pointe de l'innovation sociale. Grâce au projet et à la participation aux réflexions de la sécurité sociale alimentaire, la coopérative BEES est entrée en contact avec toute une série de porteurs de projets dans le domaine de l'accès à l'alimentation durable en Belgique et en Europe. Le projet a permis à BEES de se détacher en partie de son étiquette stigmatisante de bobo.

Si le projet a permis d'intégrer une population précaire dans le supermarché, leur participation à long terme reste liée à la possibilité d'obtenir d'autres financements. Certains resteront membres et continueront à participer à la vie sociale de la coopérative, mais sans les 150 euros, il sera compliqué pour certains de continuer à acheter. C'est pourquoi BEES coop envisage de mettre en place un mécanisme de solidarité interne et de rechercher de nouveaux financements pour assurer la suite du projet.

9 Pour une présentation détaillée des résultats de la recherche Falcoop, voir le webdocumentaire « Tous à la même enseigne ? » <http://falcoop.ulb.be>



À propos : Créé en 2015, Episol est une épicerie sociale qui propose des produits essentiels d'alimentation et d'hygiène à prix réduit pour aider les personnes en difficulté. Le but est d'offrir un moyen d'alléger la charge des dépenses en alimentation et une possibilité d'émancipation, d'autonomie et de choix. Elle se situe au nord-est de Bruxelles, dans la commune de Schaerbeek.



Activités : Épicerie, colis alimentaire, aide sociale.

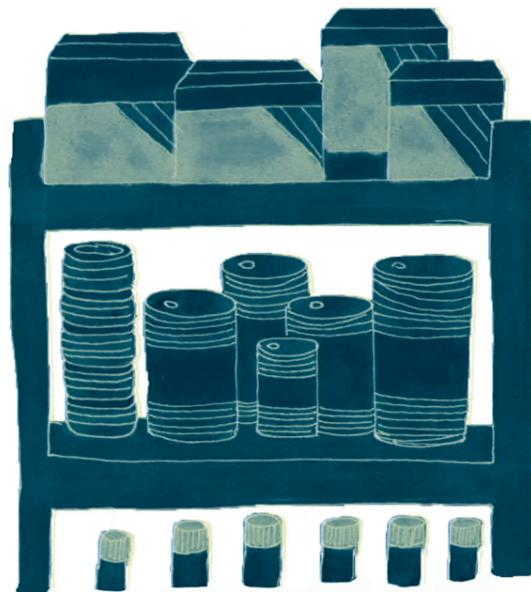


Public : Aide alimentaire; 150/200 bénéficiaires réguliers par semaine.



Durée de l'aide :

1 an + 6 mois renouvelable.



Offre : Non alimentaires : produits de marque et bonne qualité et travail en partenariat avec les maisons médicales, CPAS, épicerie Evere, Schaerbeek, st Josse pour échanger des produits. Pauvre en fruits et légumes, principalement invendus de la grande distribution et des dons individuels d'un ancien bénéficiaire.

EPI-SOL : ALLÉGER L'AIDE ALIMENTAIRE EN AUTONOMISANT LES BÉNÉFICIAIRES

En Belgique, 600 000 personnes ont recours à l'aide alimentaire. Dans un contexte économique difficile, marqué par une augmentation du chômage et une inflation persistante, la pauvreté alimentaire. Le nombre de personnes en précarité augmente, avec des profils de plus en plus variés, comprenant des personnes sans activité professionnelle telles que les chômeurs, les retraités, les familles monoparentales ou encore les personnes atteintes de handicap, ainsi que des travailleurs qui ont du mal à payer leurs factures.

Malgré une demande croissante, la collecte de nourriture a connu une augmentation marginale. En effet, l'industrie alimentaire et les grandes surfaces ont de moins en moins de surplus à distribuer. Face à cette situation, les structures d'aide alimentaire se retrouvent confrontées à des difficultés et cherchent de nouvelles solutions pour répondre aux demandes croissantes.

Episol, épicerie solidaire de Schaerbeek, est partenaire du projet et a envoyé depuis 2023 une quinzaine de personnes faire leur courses à la BEES coop. Les personnes chez Episol reçoivent une aide pendant deux ans maximum, puis perdent l'accès à l'épicerie. Pour la structure, le projet BEES coop offre une solution pour les personnes "en sortie" de l'aide alimentaire, qui pourraient se débrouiller seules sauf l'argent. Une sorte de transition : les personnes commencent à s'autonomiser, à aller vers d'autres lieux d'achat que l'épicerie.

A chaque nouveau bénéficiaire à la BEES coop correspond une place libérée chez Episol, avec la croissance de la demande de participation à l'épicerie. Le projet est aussi une piste pour libérer des places en fin d'aide sans les laisser tomber si les besoins continuent. On analyse la situation et on arrive à réorienter les gens vers d'autres solutions. Pour Episol, il est important

que les bénéficiaires payent une partie du coût des produits dans l'épicerie sociale pour les responsabiliser. Ça reste un don que la personne peut compléter. L'aspect achat a une dimension de dignité et d'indépendance.

Pour la suite du projet pilote, Carmen, responsable chez Episol, suggère une réduction graduelle des montants du solde de bénéficiaires actuels pour permettre à d'autres personnes de rejoindre le projet, mais aussi pour sortir progressivement de la dépendance dans laquelle se placent parfois les bénéficiaires

"Le gens pourrait aussi rester dans le projet mais d'autres façons, par exemple en participant aux activités à côté. C'est important pour garder les liens mais dans l'optique d'offrir aussi les moyens à d'autres de participer. Nous avons choisi des gens qui peuvent être solidaires."

Carmen Episol

Les bénéficiaires du projet BEES coop ne peuvent pas continuer à acheter dans l'épicerie sociale, mais continuent de bénéficier du soutien social et d'un lieu de socialisation.

"Episol, c'est devenu plutôt une habitude. Avant je venais toutes les semaines, maintenant tous les 15 jours. Et je laisse ma place à d'autres qui en ont peut-être plus besoin. Je viens pour la coiffure, ça oui." Anonyme

En même temps, l'épicerie améliore aussi sa gamme, indépendamment du projet BEES coop. Ainsi, elle s'essaye à une gamme de fruits et légumes biologiques en vrac grâce à un partenariat avec Solifood. Les produits sont vendus à prix hors TVA, pour permettre d'acheter et de consommer de la qualité même en précarité. Cela représente un changement dans l'offre de produits frais dans l'épicerie qui avant était constituée essentiellement des invendus de grandes surfaces.

CE QUE LE PROJET PILOTE APPORTE À LA PROPOSITION DE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION



La BEES coop s'est retrouvée au croisement d'un faisceau de volontés, de signaux et d'opportunités : tout ceci lui ont permis de structurer progressivement son action pour améliorer la mixité dans le magasin en un véritable projet pilote de Sécurité sociale de l'alimentation. Initialement, ce terme n'était pas connu des porteurs, pour qui les référentiels se réfèrent principalement au projet de recherche d'Innoviris Falcoop et à l'idée que l'accès à l'alimentation de qualité devrait concerner toute la population et que les freins sont nombreux et de divers ordres (économiques, sociaux, culturels...) - sans trop savoir quoi faire. Pourtant, à la fin du présent projet, les enseignements sont riches et renouvellent en partie la discussion et les perspectives autour de l'accès à l'alimentation.

Discutée depuis 2020 suite aux initiatives françaises, la proposition d'une sécurité sociale de l'alimentation est mise à l'agenda en Belgique par le Collectif de réflexion et d'action sur la sécurité sociale de l'alimentation (CréaSSA : <http://collectif-ssa.be>). Il rassemble des dizaines d'organisations, chacune concernant par une dimension du système alimentaire, issus de quatre grands secteurs : production agricole et distribution; santé; environnement; précarité alimentaire.

Les projets pilotes ont l'utilité précieuse de pouvoir mettre à l'essai une proposition qui sans cela est porteuse de trop nombreuses incertitudes pour être directement opérationnelle. De plus, l'idée gagne à être

incarnée, à la fois pour s'assurer de la validité des hypothèses théoriques, mais aussi pour donner corps à la proposition, somme toute assez abstraite. S'ancrer dans l'existant de la sécurité sociale est puissant, mais insuffisant.

Toutefois, les projets pilotes ne sont pas une panacée ni un objectif en soi pour quatre raisons. D'abord, ils ne peuvent pas tester tous les paramètres de la sécurité sociale en même temps, car ils sont limités institutionnellement. Ensuite, ils ne peuvent pas utiliser les leviers de cotisation prévu dans le projet fédéral, que ce soit au niveau du travail ou au niveau du capital. De plus, ils sont souvent orientés vers l'une ou l'autre hypothèse spécifique à un secteur, et parviennent rarement à adopter une perspective systémique. Enfin, les projets pilotes peuvent être un piège. Dans la mesure où ils sont plus simples à mettre en œuvre qu'une nouvelle branche de la sécurité sociale, il peut être séduisant et valorisant de s'en satisfaire. Autrement dit, on peut multiplier les projets pilotes sans forcément avancer vers la mise en place du projet global.

Pour pallier ces faiblesses, il faut que les projets pilotes soient au clair de leurs limites et surtout des hypothèses spécifiques qu'ils cherchent à investiguer.

LE PROJET PILOTE AU REGARD DES PRINCIPES DE LA SSA

Au regard des 3 piliers de la SSA que sont le financement proportionnel au revenu, l'universalité, et le conventionnement

démocratique des produits, il a été théorisé qu'il est possible de s'intéresser à la manière dont les projets s'adaptent aux piliers considérés comme des principes à suivre plutôt que comme des résultats à atteindre. Le Groupe de travail Projet Concret du CréaSSA a développé précédemment cette approche dont on peut trouver compte dans un article sur son site internet¹⁰.

En ce qui concerne l'universalité, nous sommes face à un double constat. D'une part, il s'agit d'apporter une stricte "aide sociale" à un public ciblé, sur base de ses ressources faibles et de son isolement social. En même temps, cette aide permet d'augmenter la mixité sociale de la coopérative, qui est en elle-même un projet à visée "universelle" au sens où il n'y a pas de sélection sociale à l'entrée du magasin. Le public bénéficiaire n'est pas isolé dans sa bulle : il s'agit, au contraire, de percer la double bulle des précaires et des coopérateurs, de décrocher. A l'intérieur de la BEES coop, nous estimons qu'il s'agit d'une forme modérée d'universalisme proportionné.

En ce qui concerne le financement, le projet pilote s'en remet à de la solidarité externe basée sur de subsides; issus de l'aide sociale. On est loin dans cette version d'un système de cotisation proportionnel aux revenus, et c'est inévitable lorsque le public est ciblé sur base de faible ressource financière, car la mixité est nécessaire pour mettre en place une proportionnalité. Soulignons que, les shifts permettent de rendre en partie ce qui a été reçu monétairement, et les bénéficiaires se sentent participer à un projet solidaire conformément à leurs ressources : du temps de bénévolat, parfois perçu en temps de travail. En ce sens, plusieurs bénéficiaires font même des shifts supplémentaires, appelés "shift solidaire" pour soulager des coopérateurs lambda et prendre part autant que possible à la coopérative.

En ce qui concerne le conventionnement, la BEES coop est probablement un modèle du genre, même si imparfait. Les coopérateurs

contrôlent leur outil d'achat et de distribution, notamment via une Charte et un Comité "produits". Néanmoins, force est de constater qu'un faible pourcentage de coopérateur s'investit réellement dans les organes de décision. Cette implication est généralement le lot des coopérateurs les plus motivés et actifs depuis longtemps. Cette remarque s'applique également aux bénéficiaires du projet pilote. Ceux-ci étant coopérateurs au même titre que les autres, aucun d'entre eux, au bout d'un an de projet, n'y a pris part, même si quelques-uns nous ont fait part de leur volonté. Cette passivité générale semble pouvoir s'expliquer en grande partie par la satisfaction générale quant aux produits disponibles dans le magasin - autant pour les coopérateurs normaux que pour les coopérateurs-bénéficiaires. Le besoin de s'exprimer formellement ne se fait pas sentir tant que le quotidien paraît fluide.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Le projet est riche d'enseignement en tout genre. Nous choisissons de mettre la focale sur trois d'entre eux qui nous semblent à la fois robustes et particulièrement instructifs, et nous obligent à sortir de nos habitudes de pensées : le rapport à l'aide alimentaire, le respect du choix, et les efforts sociaux.

D'abord, la relation de l'aide alimentaire avec la SSA a été ici directement expérimentée, dans ce contexte particulier. Il en ressort que la SSA peut jouer un rôle effectif d'allègement de la demande sur l'épicerie sociale grâce à la réorientation vers le dispositif d'allocation pour des produits de qualité. Pour les centaines de personnes qui sont sur la liste d'attente à l'épicerie sociale d'Episol, des places ont été libérées grâce au déplacement des bénéficiaires du projet pilote. Il faut tout de même un certain

10 "La Sécurité sociale de l'alimentation, sur le terrain, ça donne quoi ? Améliorer l'accessibilité et donner un horizon politique aux projets concrets", décembre 2022 : <https://www.collectif-ssa.be/ssa/sur-le-terrain/>

degré d'autonomie pour entrer dans le système, qui peut être amoindri par des problèmes de santé, de désespoir, de santé mentale, de perte de repères. Si la galère frappe trop fort et dépasse de loin la question alimentaire, la SSA est insuffisante. Le public de l'aide alimentaire est généralement en très grande précarité : quand on ne sait plus se nourrir, c'est que plus rien ne va. Or, et de manière crucial, il a pu être estimé par le personnel d'Episol qu'environ la moitié des bénéficiaires d'Episol auraient pu tirer profit du dispositif. Peut-être 200 personnes - et leurs foyers. Un pourcentage considérable. Ceci est d'une importance capitale pour esquisser la potentielle collaboration entre l'aide alimentaire et la SSA à venir, puisque cette observation suggère qu'une SSA pourrait soulager l'aide alimentaire de moitié - et que l'autre moitié de la grande précarité ne saurait se passer d'assistance sociale.

Bémol opérationnel : parmi les frustrations des projets pilotes, il y a l'idée que si le projet fonctionnait réellement, au lieu d'être seulement testé, des centaines de vies seraient améliorées. Ici, il a fallu opérer une cruelle sélection. Plus de cent personnes s'étaient proposées sur la liste d'attente du projet BEES coop.

Ensuite, à propos du paternalisme du bien manger, disons le sans détour : le présent projet nous enseigne que parmi les catégories les plus précaires, dans une commune peu riche (le revenu moyen par habitant de Schaerbeek est 30% inférieur à la moyenne nationale¹¹), il existe beaucoup de monde qui souhaite et rêve de bien manger. Pour eux, bien manger est une frustration quotidienne, qui peut être vécue comme une culpabilisation voire une stigmatisation si la volonté n'est pas assortie de réelles possibilités financières et de disponibilité concrète en termes d'offre. Loin d'imposer un régime alimentaire de qualité (bio, local, juste), ce dernier est plébiscité, notamment par les familles nombreuses, les personnes âgées et les migrants¹². Ils savent ce qu'est une nourriture

adéquate, y compris nutritionnellement. Y accéder n'est pas du tout une forme de violence, au contraire : c'est une forme d'émancipation. Qui de mieux qu'une mère de famille pour vouloir et savoir parfaitement faire à manger pour ses enfants ? Qui de mieux qu'une personne âgée, accablée par les carences ou les maladies chroniques, pour savoir que manger est la première des médecines ? Et on sait, si l'on s'intéresse un temps soi peu à la sociologie et la psychologie de l'alimentation, à quel point bien manger (en comptant la partie objective et la partie subjective de ce que recouvre l'expression) est source de satisfaction, de confiance en soi, de maîtrise de soi, de construction d'identité personnelle et culturelle.

Que l'on n'aille pas caricaturer : dans un bien manger, il y a aussi de la place pour des "crasses", pour de la consommation de compensation, pour de l'impulsion. Mais pas tous les jours, pas tout le temps : exceptionnellement. C'est bien ce luxe du choix ce qu'on observe lorsque l'on se réfère aux achats effectifs des bénéficiaires dans le magasin. Il faudra bien un jour comprendre comment on peut faire prendre au sérieux l'idée que les grandes et moyennes surfaces de harddiscount ou même classiques respectent mieux les choix, les valeurs et les préférences des personnes que l'alimentation de qualité. Ce tour de force du marketing est dommageable pour l'ensemble de la population.

Le dernier enseignement du projet pilote concerne les efforts sociaux à fournir pour les bénéficiaires. Là où il était attendu que prendre part pleinement à la BEES coop serait vécu comme une violence symbolique et sociale par les bénéficiaires, nous avons observé au contraire que le système de solde et que les shifts ont garanti assez d'anonymat et de bienveillance pour être un vecteur d'émancipation - à rebours complet du préjugé. Les shifts ont été des lieux d'horizontalisation, de sortie de son isolement social (en plus de

son isolement physique). Les personnes en situation de précarité ont pu rencontrer d'autres personnes, d'autres mondes, d'autres catégories, et travailler "comme eux" à des tâches utiles : réassort, caisse, entretien... Loin d'avoir été vécu comme une violence, ces rencontres ont été une véritable bouffée d'air. L'aspect le plus étonnant des entretiens est probablement la manière dont les personnes parlent de l'expérience d'avoir rencontré une fois un pilote d'avion, une autre fois un avocat, une fois encore une réalisatrice de film. Faire partie "d'une grande famille", se sentir "comme chez soi" à l'intérieur de cette diversité sociale est le phénomène le plus remarquable du projet. Ceci est d'autant plus vrai lorsque le quotidien est orchestré au sein de communautés étouffantes qui peuvent être dénigrantes et excluantes. De plus, lorsque les sorties de chez soi sont quelque chose de rare, elles sont généralement silencieuses et solitaires. L'isolement conduit souvent à l'exclusion; l'intégration au sein de la coopérative conduit à la confiance et à l'émancipation, et ceci est encore plus vrai en fonction du degré d'isolement et de précarité initial.

QUELLES SUITES ?

A la fin de cette enquête d'évaluation des impacts, nous affirmons donc que le projet pilote de SSA porté par la BEES coop a été une réussite globale, qui a apporté satisfaction autant chez les bénéficiaires que chez les structures porteuses du projet. Il a été mis en œuvre par une équipe hétérogène, enthousiaste, à l'écoute, efficace, dans un contexte spécifique, celui de Schaerbeek et plus généralement de l'après Covid et de l'inflation. Il a apporté une réponse originale et convaincante à un problème public majeur, celui de l'accès à l'alimentation de qualité pour des publics précaires, qui, jusque-là, ne laissait pas émerger de pistes crédibles et satisfaisantes pour y répondre.

Si une limite majeure devrait être pointée à la répliquabilité du projet, c'est peut être la

"trop" grande qualité de l'encadrement, de l'accompagnement, qui pourrait sans doute être réduit pour améliorer la proportion entre le budget dédié à l'accompagnement et le budget directement distribué aux bénéficiaires. Ici, le ratio était d'environ 50/50. Avec l'expérience acquise, et un public plus mixte ayant moins besoin d'être suivi, il pourrait être considérablement réduit, mais jusqu'à combien ? Cette question reste en suspens, même s'il s'agit d'optimiser le projet tout en gardant ses fondements.

A la vue de ce résultat largement positif, faut-il, pour autant, généraliser le dispositif ? Doit-on envisager la mise en place de projet similaire dans les 581 communes de Belgique, ou, dans un premier temps, dans les communes où se retrouvent une offre en alimentation de qualité telle que proposée par la BEES coop et des initiatives d'aide alimentaire et de CPAS soucieux de combattre ce fléau de l'incapacité d'accéder à une alimentation suffisante et adéquate ? Nous pensons que non. Ce serait confondre "projet pilote", dont la vocation est exploratoire et expérimentale, avec le véritable établissement d'une sécurité sociale de l'alimentation au niveau fédéral ou régional, ou d'une véritable "caisse locale de solidarité alimentaire" à un niveau communal ou territorial. Le projet pilote vise à enseigner et tester, il ne se suffit pas en lui-même. Il faut rappeler qu'environ 8000 personnes bénéficient d'aides du CPAS dans la seule commune de Schaerbeek. Un projet, aussi vertueux soit-il, qui améliore la situation de moins d'1% des

11 Institut bruxellois de statistique et d'analyse, Données par communes, Commune Schaerbeek, 2023. <http://ibsa.brussels>

12 Saviez-vous que les nouveaux arrivés en Belgique ont un régime alimentaire bien plus sain que les autochtones ? Il faut 3 générations pour que les bonnes habitudes de départ disparaissent au profit de la malbouffe ordinaire qui règne en notre royaume. Source : Lucille Desbouys, Conférence " Entre disparités sociales et santé : quelle alimentation promouvoir ?", 30 novembre 2023, Ecole de santé publique.



personnes précaires, et de moins de 0,01 % de la population communale (2000 mangeurs de la BEES coop sur une population communale de 130 000 personnes¹³), n'est pas en lui-même une solution : il est une piste à suivre et à amplifier largement.

Certes, quelques projets similaires ne seraient pas vains s'ils se déploient dans des contextes démographiques, socio-économiques et territoriaux diversifiés. Ils pourraient consolider la démarche, et apporter des précisions. Mais ils ne sauraient être un but en soi.

Au contraire, nous pensons qu'il faut continuer de mettre à l'épreuve la proposition d'une sécurité sociale de l'alimentation, mais dans des échelles institutionnelles et statistiques beaucoup plus larges. Par exemple, toucher 10% des précaires et 1% de la population sur un territoire, sur une durée plus longue permettant de s'assurer de la pérennité des comportements alimentaires, en s'approchant au plus près des trois piliers de la SSA : universalité, financement proportionnel, et conventionnement démocratique; et faire dans différents contextes

urbains, ruraux, régionaux. À Schaerbeek, cela correspondrait à 800 précaires et 1300 personnes. Cela peut être fait ailleurs, aussi. Mais voilà qui serait riche d'enseignements supplémentaires en matière de santé, de filière et d'offre, de précarité; voilà qui serait décisif pour la proposition d'une sécurité sociale de l'alimentation, et ouvrirait la voie à une réponse structurelle pour l'ensemble de la population à la question lancinante du non-respect du droit à l'alimentation en Belgique. La question, alors, ne se poserait plus sous la forme sans avenir de "êtes vous sûr que ça marche?" mais plutôt sous la forme émancipatrice et jubilatoire de "qu'est-ce qu'on attend ?"

¹³ Rappelons que le problème de l'accès à l'alimentation de qualité est loin de concerner uniquement les plus précaires. Seule 15% de la population belge suivent les recommandations nutritionnelles en fruit et légume (Eurostat 2022). Ce pourcentage monte à 20% chez les plus riches et les plus diplômés.

ANNEXE I : QUESTIONNAIRE QUANTITATIF

Afin d'évaluer le projet pilote de la BEES coop sur l'accessibilité à l'alimentation, des données seront récoltées à différents moments de l'année. Des entretiens pourront avoir lieu avec certains d'entre vous en groupe ou individuellement.

En plus, nous voulons nous assurer d'avoir votre permission d'accéder à vos données d'achat de manière complètement anonyme, utilisées uniquement dans le cadre de cette recherche.

Les données serviront à formuler des

recommandations politiques et pratiques à faire remonter à des porteurs de projet en alimentation sociale et durable, et à des décideurs publics. Il sera utilisé pour vérifier que le projet ait bien atteint ses objectifs.

Ces données seront collectées par Jonathan Peuch et Francesca Monteverdi dans le cadre du projet de recherche et d'action sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), CréaSSA.

Ce questionnaire est anonyme. Il faut compter environ 10 min pour le remplir.

1. LA BEES COOP

1.1 Connaissez vous la BEES coop avant d'en entendre parler par le projet ?

Oui

Non

Oui, j'étais même déjà coopérateur

1.2 Si oui, qu'est-ce qui vous a empêché de venir avant ?

Le prix

Le sentiment que ce n'est pas pour moi

Je ne comprenais pas ce que c'était

Je n'arrivais pas à libérer le temps ou l'énergie nécessaire pour passer le pas

Autre :

1.3 Pourquoi êtes vous entré dans le projet avec la BEES coop ? Qu'en attendez-vous ?

2. LIEU D'ACHAT
2.1 Où faites-vous vos courses en général ? Dans quel magasin ou lieux ?
<input type="checkbox"/> Supermarché discount : Aldi, Lidl, Colruyt...
<input type="checkbox"/> Enseignes historiques : Carrefour, Delhaize...
<input type="checkbox"/> Épicerie bio, supermarché coopératif, marché paysan, GASAP...
<input type="checkbox"/> Marché en plein air (Place Lehon, Gare du midi, Abattoir d'Anderlecht...)
<input type="checkbox"/> Night shop, épicerie du coin de rue
<input type="checkbox"/> Autre
2.2 Mangez vous souvent à l'extérieur ?
<input type="checkbox"/> Restaurant social
<input type="checkbox"/> Snack, fastfood, friterie
<input type="checkbox"/> Restaurant standard
<input type="checkbox"/> Autre
2.3 Avez-vous déjà eu recours à des services d'aide alimentaire ces dernières années (2021 et suite) ?
<input type="checkbox"/> Oui : précisez quel type :
<input type="checkbox"/> Non
3. BUDGET
3.1 Quelle est la taille de votre ménage ?
3.2 Quel est le revenu mensuel de votre ménage ?

3.3 Connaissez-vous votre budget alimentaire mensuel ou hebdomadaire ? Quel est son montant (en gros) ? Éventuellement, pourcentage par rapport au revenu ?
Mensuel :
Hebdomadaire :
3.4 De combien pensez-vous avoir besoin par mois ou par semaine pour bien manger ?
3.5 Y a-t-il de grandes variations de budget alimentaire d'un mois à l'autre ?
4. LA BEES COOP SATISFACTION ALIMENTAIRE
4.1 Qu'est-ce que vous aimeriez améliorer dans vos achats alimentaires habituels ? En quantité ou qualité ?
4.2 Qu'est-ce que c'est pour vous un bon repas ? Et un mauvais ?
4.3 Pour vous, la santé à travers l'alimentation est-elle une priorité ? Comment elle se concrétise dans votre alimentation ?

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de participer à cette étude !

ANNEXE II : GRILLE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

Objectif général : Voir si les "activités" du projet répondent "aux besoins" des bénéficiaires en termes de "sortie de l'isolement" et de la "consommation en alimentation durable"

À ÉVALUER :

Impact social/isolement

Consommation : évolution des achats, lieu consommation

Satisfaction : est-ce que vous étiez contents de ce que vous mangiez ? Est-ce que ça a été amélioré avec le projet ?

150e : est-ce que c'est suffisant ? Est-ce qu'ils ont tous été dépensé ?

Modalité : est-ce que le dispositif de solde était pratique ?

Changement de pratique ? Apprentissage, lieu d'achat, cuisine...

Les limites du projet : Qu'est-ce qui n'a pas été levé par le projet et continue de bloquer ex: Matériel de cuisine...

QUESTIONS :

Qui êtes vous ?

- Âge, genre, composition de ménage ? Pour qui faites vous les courses ? Êtes vous la seule personne à faire les courses dans la famille ? Pratique alimentaire ?
- Satisfaction : Avez-vous l'impression d'avoir des choix alimentaires contraints ? Si vous pouviez, qu'est-ce que vous changeriez dans votre alimentation ? Votre quotidien alimentaire est-il satisfaisant, ou bien vous réservez-vous pour des occasions (fêtes, visites...) ?
- Comportement d'achat : Qu'est-ce que vous comptez acheter à la Bees coop et que vous n'achetez pas avant ? Allez-vous changer votre liste de courses ? Est-ce que vous avez acheté plus de fruits et légumes ? de produits transformés ou brut ? Est-ce que vous avez découvert de nouveaux produits ? Et laissez tombés d'autres ? Quelles substitutions ? Y'a t'il des produits que vous ne trouvez pas ?
- Où allez-vous faire vos courses ? Quels magasins ?

Budget alimentation :

- Avant : Quel est votre budget alimentaire actuel (avant le projet) ? Est-il suffisant ?
- Pendant : Le montant de 150e est-il significatif ? Est-il suffisant ? Arrivez-vous à faire tous vos achats alimentaires à la Bees ? Sinon, combien, où et quelle part ? Arrivez vous à dégager des budgets pour vous faire plaisir de temps en temps ? Comment ? Quel serait votre budget alimentaire idéal pour être bien ? Est-ce que le dispositif 150e à la caisse était pratique ?

Bien manger :

- Qu'est-ce que c'est pour vous bien manger ?
- Que pensez-vous du fait d'accéder à des produits de meilleure qualité (bio, local, juste, durable) ? Le voulez-vous ? Le subissez vous ? Est-ce que c'est un effort pour vous ?
- Y'a t-il des produits de base ou importants que vous ne trouvez pas ? Avez-vous pu vous en passer ? Avez-vous fait des démarches pour les réclamer ?

Social :

- Avant : quels étaient vos préjugés ? méfiance ?
- Premier pas : avez-vous eu l'impression d'avoir été bien accueilli à la Bees ? Pensez-vous que l'accompagnement était nécessaire ? Suffisant ou insuffisant ? Etiez-vous déjà venu ici, ou aviez-vous déjà franchi les portes du magasin ? Avez-vous été jugé ?
- Routine : Combien de temps pour apprivoiser le magasin, prenez-vous vos marques ? Vous sentez-vous « chez vous ? »
- Rapport à l'autre, degré d'étrangeté : Que pensez-vous des gens qui viennent dans ce magasin ? Qui sont-ils d'après vous ? Vous sentez vous proche ?
- Avez-vous rencontré de nouvelles personnes ? Du projet ? Ou bien des autres coopérateurs lambda ?
- Est-ce que le projet vous a permis de sortir de chez vous ?

Choix :

- Les 150, fléchés vers des produits ? Vous auriez préféré les recevoir en cash ? Acheter du bio ?
- Quels lieux de distribution ? Fléché vers certains magasins, ou bien vers certains produits ?
- Est-ce que vous préféreriez des chèques alimentaires bio à dépenser partout, ou bien un accès spécifique à un magasin dans lequel vous pouvez tout acheter ?
- Auriez-vous préféré des chèques sans fléchage ? Qu'auriez vous fait ?

Activité :

- Animation supplémentaire : est-ce que les animations t'on enrichi socialement ? Est ce qu'elles ont permis d'apprendre de nouvelles choses, compétences, connaissances,...
- Intégration dans les activités de la Beescoop : Les shifts : est-ce que participer à un shift t'a permis de sortir de chez toi ? Nouvelles relations sociales, amicales... ; participation à la gouvernance : comité, copil, ... ?
- Augmentation du budget : 150euros

À la fin du projet :

- demander une évaluation de l'évaluation ? Et à qui : bénéficiaires, porteurs, CPAS... ?
- Est-ce que vous allez rester coopérateur ? Rester dans la Bees coop ?
- Est-ce que vous allez continuer à manger des produits de type bees coop ?



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

Ce rapport d'évaluation a été financé dans le cadre du projet pilote,
grâce à un subside de la COCOM.